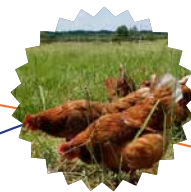


RAPPORT ANNUEL 2016



LA NEF, RÉFÉRENCE DE LA FINANCE ÉTHIQUE

Unique en France, la Nef est **une coopérative financière qui offre des solutions d'épargne, de crédit et de finance participative** orientées exclusivement vers des projets à utilité **sociale, écologique et/ou culturelle**. Créée en 1988, elle est agréée et contrôlée par l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, en qualité d'Établissement de Crédit Spécialisé.

Preuve de son engagement dans une démarche de transparence, la Nef est **l'unique établissement bancaire français qui rend compte de l'ensemble des financements effectués chaque année** grâce à l'argent confié par ses sociétaires et épargnants. Les projets qu'elle soutient au quotidien sont ceux qui construisent **la société de demain** : agriculture biologique et paysanne, énergies renouvelables, entrepreneuriat social, filières bio, insertion, développement local, pédagogies alternatives, logement social, commerce équitable, etc.

EXTRAITS DE LA CHARTE DES VALEURS FONDATRICES :

“L'argent qui relie les personnes

L'action de nature bancaire de la Nef vise à ce que l'argent relie visiblement les personnes qui, à un moment donné, en disposent sous forme d'épargne ou de capital et celles qui, à un moment donné, en manquent pour réaliser leur projet [...].”

“La circulation transparente de l'argent

Chaque sociétaire de la Nef doit “voir” où va son argent, chaque emprunteur doit savoir d'où vient l'argent qu'on lui prête. Les ressources de la Nef proviennent en totalité de l'épargne et du capital de ses membres sans aucun recours aux marchés financiers. Comme toute société coopérative, la Nef se conforme aux obligations statutaires de communication de ses comptes à ses sociétaires, mais elle va au-delà en publiant chaque année la liste complète des prêts qu'elle a accordés [...]. Les sociétaires peuvent ainsi vérifier l'adéquation entre les intentions exprimées et les réalisations.”

“Les crédits et la responsabilité sociale

La Nef n'a pas pour objet l'enrichissement personnel. Les fonds déposés à la Nef sont utilisés pour consentir des crédits à des projets réellement utiles qui contribuent à un développement économique durable, dans un esprit de solidarité, dans les domaines culturel, écologique et social [...].”

EXTRAIT DU MANIFESTE POUR UNE BANQUE ÉTHIQUE :

“Mode de gouvernance

- Offrir un système de gouvernance participative sur la base de l'esprit coopératif en impliquant le plus grand nombre de personnes (épargnants, emprunteurs, dirigeants, salarié(e)s, etc.) et d'organisations concernées, notamment les institutions financières.
- Favoriser la participation et la responsabilité personnelle dans le fonctionnement de la banque par la pratique de la transparence institutionnelle.
- Respecter la liberté de choix de nature religieuse, philosophique ou politique de chaque individu et donc la diversité de ses opinions et engagements au sein des valeurs qui inspirent le présent manifeste.”

En savoir plus



Téléchargez le
Manifeste pour une banque éthique
et la **Charte des valeurs fondatrices**
sur **www.lanef.com**

UNE ORGANISATION EN PHASE AVEC LES PRINCIPES FONDATEURS

LA GOUVERNANCE COOPÉRATIVE DE LA NEF ET SON FONCTIONNEMENT

La Nef a choisi une organisation coopérative respectueuse de toutes les parties prenantes.

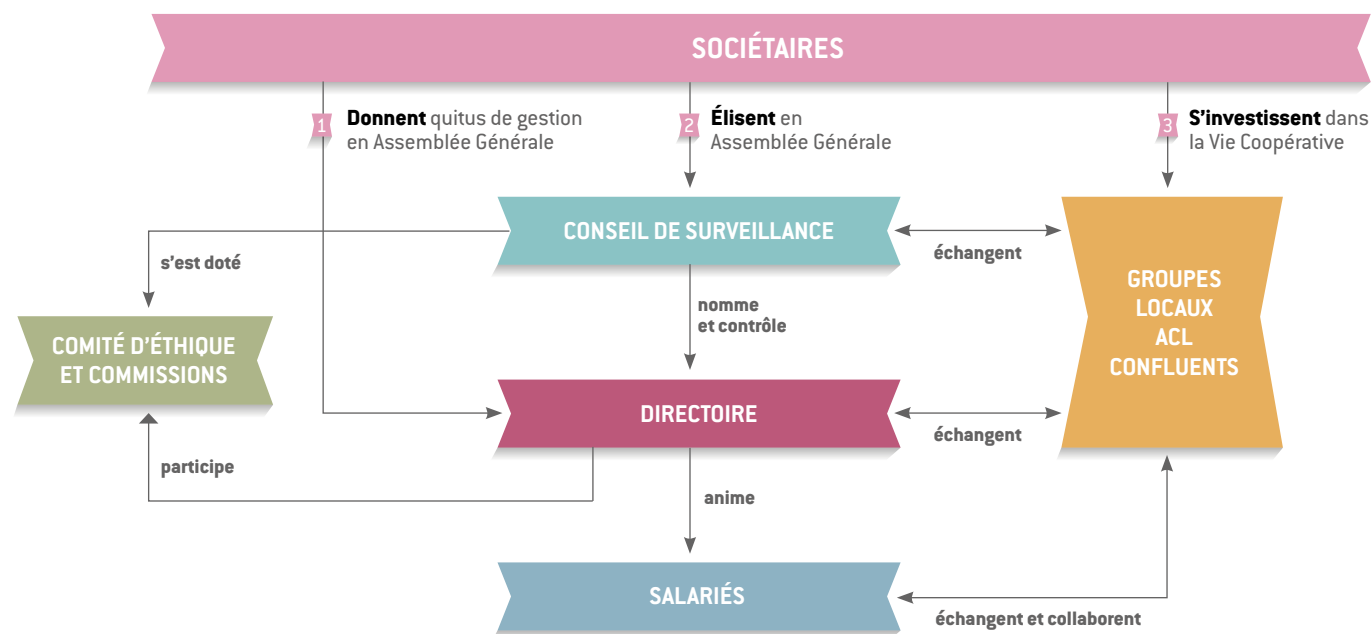
...> **Les sociétaires** sont propriétaires du capital de la coopérative. Réunis lors de l'Assemblée Générale, ils exercent à la fois une démocratie directe (1), en donnant quitus de gestion au Directoire et en votant les grandes orientations de l'entreprise, et une démocratie représentative (2), en élisant le Conseil de Surveillance.

Les sociétaires peuvent également s'engager dans la vie de leur coopérative. Ainsi, environ 300 sociétaires bénévoles, appelés **Sociétaires Actifs** et souvent constitués en **Groupes Locaux**, participent au développement culturel de la Nef en collaboration avec l'équipe salariée. Ils peuvent participer activement à la gouvernance de leur coopérative à travers un processus dédié de démocratie participative (3) : Assemblées des Coordinateurs Locaux (ACL), Confluents, Commission Vie Coopérative. Enfin, les sociétaires peuvent proposer leur candidature au Conseil de Surveillance.

...> **Le Conseil de Surveillance** veille à la cohérence des activités de la coopérative et valide ses orientations stratégiques. Il nomme et contrôle l'activité du Directoire. Le Conseil de Surveillance s'est doté de différentes commissions afin d'exercer pleinement son rôle : le Comité d'Éthique, la Commission Audit, la Commission Banque et la Commission Vie Coopérative.

...> **Le Directoire** est responsable de la gestion de l'entreprise et de l'animation de l'équipe salariée. Il rend régulièrement compte de son action au Conseil de Surveillance, mais aussi, une fois par an, directement aux sociétaires lors de l'Assemblée Générale.

...> **Le Comité d'Éthique** est un organe d'appui à l'évaluation et à la décision pour les instances dirigeantes et l'équipe salariée. Il est composé de sociétaires, de salariés et d'acteurs impliqués dans l'ESS.



SOMMAIRE

...> Édito	5
...> Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale	6
...> Rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire ..	15
...> Rapport du Comité d'Éthique	17
...> Rapport sur l'activité commerciale et coopérative	18
...> Bilan social et environnemental	24
...> Comptes de l'exercice 2016	28
...> Annexes aux comptes	30
...> Résultats des cinq derniers exercices	37
...> Rapport sur la gouvernance et le contrôle interne	38
...> Rapports du Commissaire aux Comptes	41

ÉDITO

PIERRE-EMMANUEL VALENTIN,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE



Quelle année !

Beaucoup aura été accompli en cette année 2016 par notre coopérative, dans la lancée de l'extension d'agrément obtenue en avril 2015 : la mise à feu réussie du livret Nef, soutenu par 5 000 souscripteurs ayant apporté 78 M€ en 9 mois, le déblocage de 347 dossiers de crédit, meilleur chiffre de toute l'histoire de la Nef, représentant 33 M€, l'atteinte de 40 M€ de capital social, grâce au soutien réaffirmé des sociétaires, la mise en production de notre nouveau système d'information, en mars à la date prévue ...

Une formidable dynamique aura animé la Nef en 2016. Et pourtant la tentation serait de retenir d'abord les bourrasques qui auront agité le bateau : celles vécues par des équipes Nef en permanence sur le pont, sollicitées à leur maximum, celles rencontrées par nos clients et sociétaires qui, malgré nos efforts, n'ont pas toujours reçu le niveau de service espéré, celles ayant touché nos résultats financiers, mis à mal par la conjugaison d'un contexte de taux extraordinairement pénalisant pour les revenus de la Nef et de l'accroissement des dépenses inhérent au parcours de profonde transformation que nous avons entamé, celles ayant soufflé sur notre relation avec le Crédit Coopératif, l'inquiétude générée par les pertes de la Nef interférant avec la remise à plat partenariale engendrée par notre extension d'agrément.

La voie 2017 est ainsi tracée : continuer à travailler au renforcement du bateau et au réglage de la voilure, tout en allant chercher des vents moins violents. Pour ce faire, finaliser notre migration informatique, offrir une offre bancaire "de base" à nos clients emprunteurs, nous ouvrir vers des PME de taille plus grande, élargir les assises financières de la coopérative en sollicitant davantage les personnes morales et en inventant de nouvelles formes de contribution pour nos sociétaires, avancer avec le Crédit Coopératif vers de nouvelles voies partenariales.

Le programme est dense, et sera traversé par l'impératif de la restauration des équilibres de notre compte de résultat. Tout en visant l'horizon le plus proche possible, cette restauration ne pourra toutefois pas être atteinte dès cette année 2017. Le rééquilibrage de notre bilan, au moyen d'une montée en puissance de notre portefeuille de crédits en substitution de nos placements bancaires, et la consolidation de notre transformation opérationnelle nécessitent du temps.

Et un temps que nous devons nous efforcer de vivre différemment : retrouver une relation plus réaliste avec le calendrier de notre parcours vers la banque éthique, rechercher en permanence le juste dosage entre les contraintes gestionnaires et la dynamique d'innovation au service d'un argent qui relie les hommes, en conscience, sans laquelle le projet Nef se viderait de sa substance.



RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Jean-Marc De Boni, membre du Directoire
jusqu'en septembre 2016

L'année 2016 s'est déroulée dans un climat de forte incertitude économique et sociale en France et plus largement en Europe. Cela s'est traduit par un début d'année atone en termes d'activité, les projets d'investissement de nos clients emprunteurs étant parfois retardés voire abandonnés dans l'attente d'une meilleure visibilité. Le second semestre a été plus favorable et les secteurs d'activité sur lesquels nous intervenons ont retrouvé une bonne dynamique. Les initiatives citoyennes se déployant dans l'environnement de la Nef ont été nombreuses et nous avons pu y apporter notre contribution grâce à nos offres de financement.

La politique monétaire de la Banque Centrale Européenne, dans l'optique de relancer l'activité économique et d'éviter la déflation, est ainsi restée plus accommodante que jamais, maintenant ses taux d'intervention en territoire négatif. En conséquence, le niveau des taux d'intérêt de crédit a continué à chuter à des niveaux historiquement bas, mouvement alimenté par une concurrence exacerbée entre les banques.

Les taux des marchés interbancaires se sont, dans ce contexte, maintenus à des niveaux également négatifs, suspendant toute possibilité pour la Nef de renouveler les tombées de son portefeuille de placements interbancaires.

La mise sous pression de nos revenus s'est en conséquence accentuée. Si celle affectant notre métier de prêteur

a pu être en partie compensée par l'accroissement de nos encours et la baisse de la rémunération des dépôts, celle affectant notre activité de placement s'est traduite par une forte contraction de nos produits. L'excessive dépendance de notre modèle économique à ce type de placements a été ainsi confirmée.

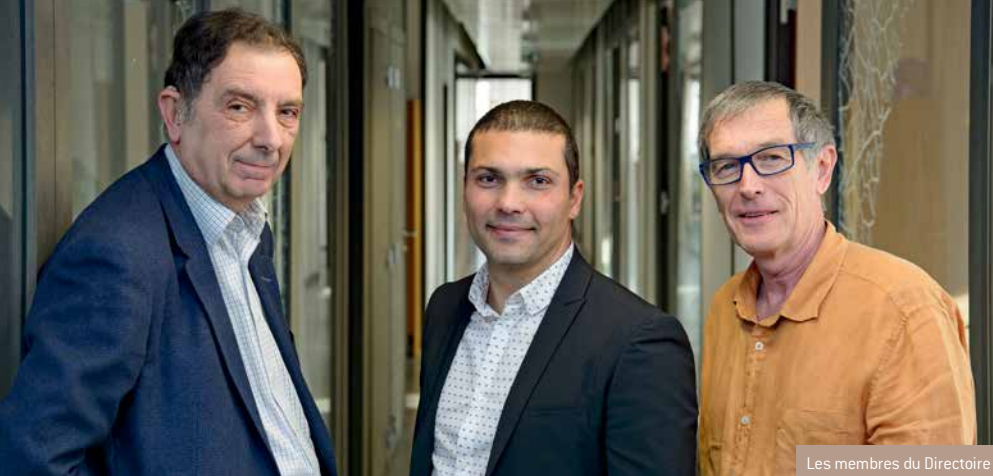
Au-delà de ces éléments de contexte, **2016 a vu se poursuivre les travaux assidus de transformation progressive sur le chemin de la banque éthique.**

Cette transformation, compte tenu du contexte financier sus-évoqué et de l'étendue des changements opérationnels et culturels à opérer, a été éprouvante pour toute l'équipe de la Nef.

Sur ce chemin, nos sociétaires et clients ont répondu présent en nous renouvelant leur confiance et leur volonté d'avoir "leur banque" : le succès du lancement du livret, la dynamique confirmée de souscription de nouvelles parts sociales et le développement encourageant de notre plateforme de dons en attestent.

Enfin, 2016 a marqué une nouvelle étape dans l'évolution des relations entre la Nef et le Crédit Coopératif avec l'entrée en vigueur d'un nouveau cadre contractuel, organisant la fin progressive du partenariat relatif aux comptes co-labellisés, et donc des dispositifs de commissionnement et de droits de tirage associés.

La volonté commune de construire une nouvelle étape partenariale, dans le contexte de l'évolution bancaire de la Nef et du changement du cadre institutionnel applicable aux établissements associés du Crédit Coopératif, a été réaffirmée de part et d'autre.



Les membres du Directoire

ACTIVITÉ DE COLLECTE

Le capital de la Nef a encore progressé en 2016 de 6 % sur l'année pour atteindre 39,95 millions d'euros. Notre coopérative compte désormais 37 979 sociétaires dont 1 756 nouveaux arrivants en 2016. Le montant moyen de capital détenu est de 1 000 €.

➤ Dans un contexte de durcissement des exigences de fonds propres la situation de la Nef sur le plan du capital reste favorable avec un ratio de solvabilité proche de 18 %.

Il doit cependant être préservé pour préparer notre avenir. En effet, auparavant, pour prêter 100 € une banque devait avoir 8 € de fonds propres. Aujourd'hui, il en faut 11 et prochainement il en faudra 14. Par ailleurs, les adaptations nécessaires aux évolutions réglementaires et technologiques nombreuses et rapides dans le domaine bancaire nécessitent une capacité d'investissement sans cesse renouvelée. Enfin, et surtout, la Nef doit continuer à compléter son offre auprès de ses sociétaires et clients lui permettant de développer les activités nécessaires à l'évolution de son modèle économique, et donc de procéder au remplacement progressif des revenus issus des placements par des revenus issus de la clientèle.

L'épargne gérée par la Nef progresse de 167 % en 2016. Le lancement du livret bancaire a permis d'accroître de façon significative la capacité de collecte directe. En effet, auparavant la Nef proposait uniquement des comptes à terme.

Cette évolution permet aux déposants Nef de disposer d'une épargne disponible à tout moment, accessible via son site internet et portant les attributs de l'épargne Nef en termes d'abandon ou de partage des intérêts. L'attente était forte et les résultats obtenus sont une source d'encouragement profonde pour tous. En effet, en 9 mois, 6 000 comptes ont été ouverts et 78 millions d'euros collectés.

60 % des souscripteurs sont des nouveaux épargnants, démontrant la confiance qu'inspire l'action de la Nef auprès des personnes désirant une finance plus transparente et plus respectueuse du vivant.

30 % des personnes ayant souscrit un livret ont abandonné tout ou partie de leurs intérêts à la Nef. Cet engagement a un effet bénéfique sur le modèle de la Nef. En effet, de ce fait le coût net de l'argent que nous confient nos épargnants sur ce livret est aujourd'hui de 0,08 %. L'augmentation rapide des encours que nous collectons en direct a pour corollaire un désendettement vis-à-vis du Crédit Coopératif puisque nous n'avons plus besoin de lui emprunter, au moyen des droits de tirage, ces ressources.

Sur les livrets proposés jusqu'au 1/10/2016 via le Crédit Coopératif à nos sociétaires, nous devons emprunter les fonds à 0,40 % pour pouvoir les utiliser.

De même, **2016 a vu la Nef lancer son compte courant pour les professionnels. Il s'agit d'une étape fondamentale, au cœur du projet de banque de la Nef.** Ces comptes permettront d'accompagner les clients de la Nef de façon plus complète, d'abord pour financer leurs besoins de trésorerie et progressivement leur proposer des services.

Cette évolution stratégique permettra à la Nef d'aborder différemment sa relation avec ses clients emprunteurs et d'accroître ses revenus moyens par client, que ce soit sous forme d'intérêts ou de commissions.

En 2016, une centaine de comptes professionnels ont été ouverts dans un contexte qui est resté expérimental. Les comptes chèques Nef concernant les particuliers sont eux toujours gérés dans les comptes du Crédit Coopératif, sous leur forme co-labelisée. À fin décembre, l'encours de ces comptes atteint 187 M€ en progression de 4 %.



ACTIVITÉ DE CRÉDIT

➡ L'année 2016 est marquée par une bonne activité au niveau des crédits : 40 M€ de prêts accordés avec un taux moyen des prêts débloqués en baisse de 0,56 %.

Les équipes dédiées aux clients professionnels ont vu leur productivité contrainte par le lancement des comptes courants, réclamant de leur part la prise en main de nouveaux outils informatiques en phase de stabilisation et le nécessaire apprentissage de la gestion du compte au quotidien.

Malgré ce contexte de changement, les déblocages à fin décembre sont de 33 M€, soit une progression de presque 30 % sur l'année précédente, elle-même en forte croissance. Traditionnellement, le deuxième semestre est plus dynamique et cela s'est confirmé avec une activité intense en fin d'année.

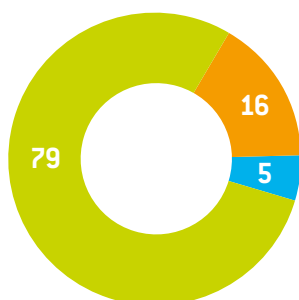
Les projets accompagnés restent très variés, avec un encours moyen des prêts qui reste autour de 100 K€. Cela permet d'aborder une typologie de projets très riche. Mais dans le contexte de taux et d'investissement qui est celui de la Nef, il devient impératif, tout en gardant notre présence sur les crédits de petit montant, d'augmenter de façon significative le montant moyen des crédits de façon à améliorer le rapport entre les revenus et les charges liés à cette activité essentielle.

L'encours brut progresse au total de 6 % pour atteindre 131 M€.

➤ Répartition sectorielle des prêts en 2016

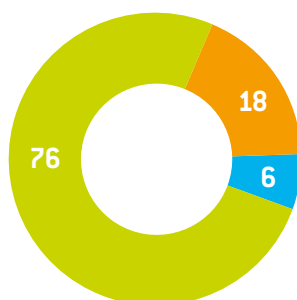
- 32 % ont financé des projets intégrant une dimension "globale", à la fois environnementale et sociale ;
- 61 % ont financé des projets avec un impact environnemental ou social positif avéré ;
- 7 % ont financé des projets à impact environnemental neutre ou faible mais à forte dimension sociale ;

Ces financements ont permis la création ou le maintien d'environ 400 emplois, dont 55 % dans le secteur de l'écologie, 40 % dans le secteur social et 5 % dans le secteur culturel. 66 % de ces emplois sont liés à des créations d'entreprise.



Souhaits d'affectation de l'épargne en 2016
(en pourcentage)

Écologie
Social
Culturel



Répartition des déblocages de prêts en 2016
(en pourcentage)

ACTIVITÉ DE FINANCE PARTICIPATIVE

Zeste



2016 a été une année décisive pour l'offre de finance participative de la Nef : Zeste, plateforme de dons, a confirmé son potentiel.

Nous avons également été sollicités pour accompagner de manière personnalisée des levées de fonds (hors plateforme).

64 campagnes ont été lancées, soit 545 000 € collectés auprès de 8 600 contributeurs (sur un total, depuis le lancement de Zeste en 2015, de 85 campagnes ayant levé 800 000 € auprès de 11 700 contributeurs).

Les projets accompagnés sont à l'image de la Nef puisque sont représentés :

- les secteurs d'activité écologique (55 %), culturel (25 %) et social (20 %) ;
- les projets locaux et les projets d'envergure nationale (ex. : films) ;
- les associations (65 %) et les sociétés commerciales (35 %) ;
- les projets soutenus par nos partenaires Nef : Enercoop, Colibris, Biocoop, etc.

15 projets ont passé la barre des 10 000 € collectés. Ils sont essentiels au développement de Zeste puisqu'ils contribuent à sa notoriété et à la bonne tenue de son modèle économique.

Ces projets viennent à notre rencontre essentiellement par le bouche-à-oreille. D'où une attention particulière à la qualité de l'accompagnement de chacune des campagnes : nos meilleurs ambassadeurs sont des porteurs de projet satisfaits !

Prêt de chez moi



L'année 2016 a été une année de travail sur une **nouvelle version** de notre plateforme de prêt. Elle accueille désormais de nouvelles fonctionnalités afin d'accompagner une nouvelle offre à taux zéro et garantie.

Le déploiement de ce dispositif de financement bancaire participatif se fait en deux temps : une phase d'appel à projets, qui a commencé à l'automne 2016, puis la commercialisation grand public. Ainsi, nous prenons le temps pour que les équipes et les porteurs de projet s'approprient ce nouveau-venu.



Le service Gestion Crédit

ACTIVITÉ DES FILIALES

➡➡ Nous avons été conduits en 2016 à une forte révision de notre plan de marche pour nos filiales, du fait à la fois des difficultés propres à chacune et du contexte financier de la Nef.

La réflexion stratégique conduite sur Nef Gestion a mis en lumière la difficulté à faire vivre un modèle économique équilibré sur le métier de la prestation de services financiers à partir de la base coût existante. Nous avons ainsi été amenés à reclasser dans les effectifs de la Nef en septembre 2016 son équipe de quatre personnes et à provisionner largement les comptes courants détenus par la Nef. Une partie des prestations se poursuivra à partir des équipes Nef, sans coûts fixes permanents attachés à cette activité.

Notre positionnement sur le métier du capital investissement est également en cours de reconfiguration. Notre société de gestion **Nef Investissement** est en effet confrontée aux difficultés, de nature fort différente, des deux fonds dont elle assume la gestion.

➤ S'agissant du fonds *Sens*, au statut de FCPR, l'optique reste de viser une extinction au plus tôt. L'offre de reprise des parts portée auprès de tous les autres souscripteurs, en vue d'accélérer cette extinction, a permis de porter la part de détention de la Nef à 60 % en ce début d'année 2017. Les discussions se poursuivent avec les derniers porteurs (deux investisseurs institutionnels et trois personnes physiques).

L'objectif est d'opérer la liquidation du fonds avant la fin de l'année 2017, afin de tourner la page de cette difficile expérience.

➤ S'agissant de **Nef Capital Patient**, au statut de société en commandite par actions, cinq premiers investissements ont été réalisés à partir des capitaux apportés par la Nef. Mais les difficultés de mise en œuvre de nos projets de levée de fonds nous ont conduits à rechercher désormais une solution partenariale, afin de ne plus supporter seuls les coûts inhérents à la gestion et au développement du fonds.

Sur ces bases, Nef Investissement, dotée d'un effectif de trois personnes et assujetti à des charges fixes inhérentes à son statut de société de gestion, a moins que jamais l'assise permettant de pérenniser les revenus nécessaires à la couverture de ses frais.

Leur réduction progressive est donc programmée au fil de l'année 2017.

INFORMATIONS ANNEXÉES AU RAPPORT DE GESTION

Comment la Nef a-t-elle employé ses ressources en 2016 ?

Bilan schématique au 31 décembre 2016

LES RESSOURCES (Passif du bilan)	LES EMPLOIS (Actif du bilan)
Capital et autres passifs 46 M€ (+ 12 %)	Immobilisations, participations et divers 12 M€
Dépôts à terme 130 M€ (+ 4 %)	Placements solidaires 12 M€ (x 4)
Épargne salariale 2 M€	Prêts Nef 127 M€ (+ 6 %)
Nouveaux livrets Nef 78 M€	Placements obligataires 18 M€
Emprunts sur comptes Nef - Crédit Coopératif (- 28 %)	Dépôts au Crédit Coopératif 73 M€
Livrets 69 M€	Dépôts à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes 215 M€
Comptes chèques 134 M€	Versements clients en transit 2 M€
TOTAL DU BILAN 459 M€ (+ 3 %)	
Droits de tirage non utilisés 25 M€	Prêts en attente de déblocage 18 M€

> Les ressources

Le capital approche les **40 M€**, il est détenu par environ **38 000 sociétaires**. Les emprunts sur comptes Nef - Crédit Coopératif correspondent aux sommes utilisées sur les droits de tirage dont nous disposons sur l'épargne déposée par nos sociétaires dans les comptes du Crédit Coopératif. Ces droits de tirage sont appelés à disparaître parallèlement au développement de la collecte de ressources à vue directement par la Nef (Livrets Nef et comptes courants professionnels). **Le succès du nouveau livret Nef (78 M€ collectés en 9 mois) a déjà permis de réduire fortement leur utilisation.**

> Les emplois

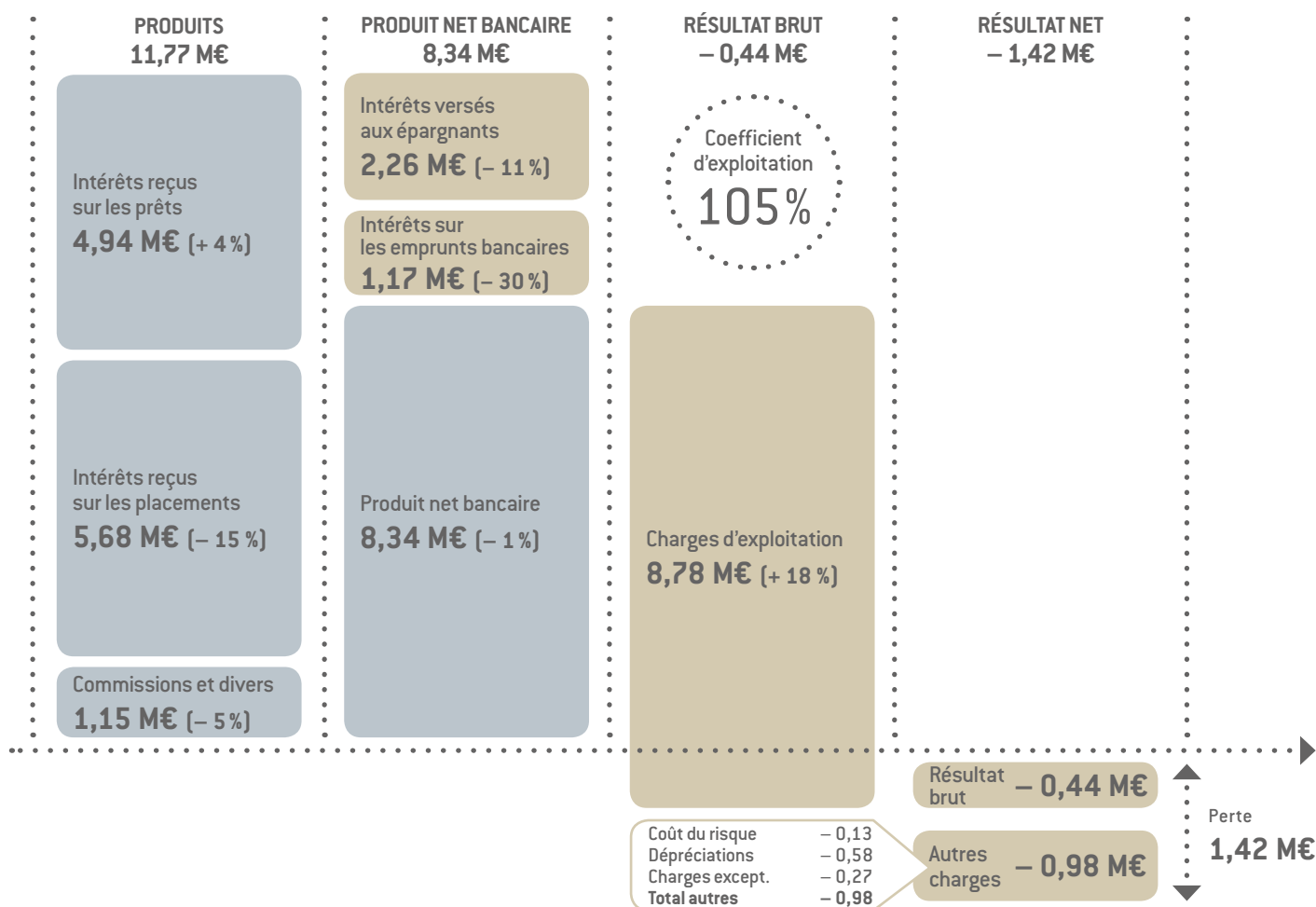
Les immobilisations sont restées stables. La valeur nette des participations dans les filiales a été dévaluée de 0,5 M€. Le montant des placements solidaires a fortement progressé avec une souscription dans un fonds de créance dédié aux énergies renouvelables. L'encours des prêts a progressé de 6 % grâce à la mise en place de 33 M€ de nouveaux crédits en 2016.

Un portefeuille d'obligations d'État et d'entreprises cotées, géré selon des critères d'investissement socialement responsable (ISR) et éligible à la réserve de liquidité instituée par les ratios réglementaires de liquidité, a commencé à être constitué à partir du dernier trimestre 2016 dans une optique de **diversification des placements**.

Les dépôts bancaires sont des comptes à terme ou à vue rémunérés. Les conditions actuelles de rémunération ne permettent plus de renouveler les sommes arrivant à échéance ce qui entraîne une baisse rapide des encours (- 7 % en 2016) et des revenus correspondants.

Versements clients en transit : un compte a été ouvert auprès de notre compensateur Natixis Payment Solutions dans le cadre de notre nouvelle participation au système interbancaire de paiement, permettant de réceptionner et d'émettre les flux de paiement confiés par les épargnants Nef.

Comment s'est formé le résultat en 2016 ?



Intérêts reçus sur les prêts à la clientèle

Ils ont progressé de 4 % grâce à la forte augmentation des déblocages de prêts en 2016 (33 M€ soit 30 % de plus qu'en 2015).

Intérêts perçus sur les placements

Ils sont en forte baisse suite à l'impossibilité de replacer les dépôts à terme arrivés à échéance, la souscription de titres obligataires en fin d'année n'a pas permis de compenser cet important manque à gagner.

Commissions

La rubrique regroupe les sommes facturées aux emprunteurs pour étudier et gérer leurs crédits ou leurs comptes (0,3 M€) et les commissions versées par le Crédit Coopératif sur les produits d'épargne ou de crédits détenus dans ses livres par les sociétaires de la Nef (0,8 M€). Le Crédit Coopératif cessera de verser des commissions au titre de ce partenariat à partir de 2018.

Intérêts versés aux épargnants

Les intérêts versés sur l'épargne directement gérée par la Nef ont baissé suite au lancement du livret Nef et à la baisse de rémunération des dépôts à terme.

Les intérêts versés sur les emprunts au Crédit Coopératif

Ils ont fortement baissé pour deux raisons, d'une part la montée en puissance de notre collecte directe sur les livrets a eu un effet de remplacement de ces ressources

empruntées d'autre part n'ayant pas la possibilité de procéder à de nouveaux placements, nous avons privilégié le remboursement des dites ressources.

Charges d'exploitation

Elles ont fortement augmenté en 2016 (+ 18 %) pour accompagner la mutation de la Nef dans l'élargissement de ses activités suite à l'extension d'agrément. Les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses (5 M€), ils progressent fortement (+ 19 %). Viennent ensuite les loyers (1 M€), les moyens généraux (0,9 M€), et les frais liés à l'informatique (0,4 M€) qui ont également fortement progressé.

Coefficient d'exploitation

105 % - ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net bancaire. Il mesure la rentabilité de l'entreprise avant prise en compte du risque. Le dépassement du seuil de 100 % montre une rentabilité négative qui nécessite des actions correctrices. Les actions entreprises ont déjà permis de freiner la dégradation de la marge bancaire en réduisant le coût de la ressource mais, malgré le bon développement de

l'activité crédit en 2016, l'encours des prêts est encore insuffisant pour compenser l'effondrement de l'encours des placements interbancaires.

Autres charges

Le coût du risque sur les crédits est très faible (0,10 % de l'encours), par contre, nous avons été amenés à constituer d'importantes provisions sur nos filiales qui n'ont pas réussi à trouver la rentabilité. Nous avons également comptabilisé des charges hors exploitation ou des provisions pour risques opérationnels : complément d'amortissement sur notre ancien logiciel, frais de départ de salariés et risques opérationnels liés à l'activité crédit.

Évolution des taux d'intérêts

Les taux d'intérêts ont poursuivi leur baisse en 2016. Notre portefeuille de crédits à long terme permet de limiter la baisse du taux moyen des prêts en cours, en revanche, le taux moyen des placements a encore fortement chuté. La baisse du coût des ressources a permis de compenser partiellement la dégradation des revenus d'activité mais la marge bancaire exprimée en taux ressort est à nouveau en baisse (- 0,03 %).

Évolution des taux d'intérêts	2013	2014	2015	2016	Δ 2016 / 2015
Taux moyen des ressources utilisées	1,48 %	1,24 %	0,93 %	0,76 %	- 0,17 %
Taux moyen des prêts en cours	4,42 %	4,27 %	4,16 %	3,95 %	- 0,21 %
Taux moyen des placements en cours	3,30 %	2,56 %	2,36 %	1,84 %	- 0,52 %
Marge d'intérêts	2,19 %	1,83 %	1,63 %	1,60 %	- 0,03 %

RÉSULTATS FINANCIERS

L'année 2016 se solde par un résultat net **fortement déficitaire** de – **1,422 M€**, au-delà de ce qui avait été initialement prévu (environ 1 M€, soit le même niveau de pertes qu'en 2015). Plusieurs facteurs défavorables ont contribué à dégrader notre résultat.

Le produit net bancaire (PNB) a stagné (– 1%). Si l'activité crédit – bien orientée en 2016 – a généré des produits en augmentation (+ 5%), l'activité de placements interbancaires est à l'arrêt depuis un an et le non renouvellement des placements arrivés à échéance (60 M€ en un an) conduit à une perte de revenu très importante (– 15%), les quelques placements obligataires et souscriptions d'OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) réalisés au dernier trimestre n'ayant apporté que peu de revenus sur l'exercice.

La politique de diversification des placements sur laquelle nous comptons pour relayer les placements interbancaires a dû être interrompue à la demande du Crédit Coopératif, du fait de sa non-conformité aux règles du groupe BPCE applicables aux établissements associés. Ces règles reposent sur la prise en considération des impacts de cette diversification, sur le profil de risque de la Nef et sur son ratio de solvabilité.

La baisse du total des produits bancaires a ainsi été de 6%. En regard, le repli des charges bancaires, que ce soit les intérêts payés aux déposants ou au Crédit Coopératif sur les tirages, a été de 18%. Mais l'un a juste compensé l'autre.

Les charges d'exploitation dépassent les prévisions de 4% et ont continué leur très forte croissance (+ 18% hors effet des amortissements exceptionnels de 2015 sur les immobilisations informatiques). La transformation entreprise en 2015 dans le contexte de l'extension d'agrément a nécessité des travaux informatiques importants et un renforcement des équipes, les nouvelles taxes mises à la charge des banques ayant également pesé.

→ Notre résultat brut d'exploitation est ainsi négatif de **443 K€**.

Un élément positif cependant : **le coût du risque, attestant de la bonne qualité moyenne de notre portefeuille, reste très faible** à 0,129 M€ soit 0,10 % de l'encours des crédits.

L'activité des filiales a par ailleurs eu un fort impact. Dans le contexte de révision stratégique décrit plus haut, nous avons dû constater des provisions importantes (0,58 M€).

Le solde des opérations exceptionnelles est une charge de 0,27 M€, comprenant essentiellement une dotation aux amortissements complémentaire sur notre ancien logiciel pour 0,17 M€, l'anticipation du départ de deux salariés et des provisions pour risques opérationnels liés aux crédits.

Nos ratios réglementaires au 31/12/2016 sont supérieurs aux minima en vigueur requis et nous confèrent une bonne assise financière :

- Coefficient de liquidité à court terme (LCR) . . . **96 %** (minimum transitoire 70 %)
- Ratio de liquidité à long terme (NSFR) **84 %** (minimum 100 % à partir de 2018)
- Ratio de solvabilité **17 %** (minimum 11 %)
- Ratio de levier **7,7 %** (minimum 3 % à partir de 2018)



Responsable des Engagements

PERSPECTIVES POUR 2017

Le premier défi, qui guidera notre année 2017 et orientera l'approche de toutes nos actions, sera d'impulser le rééquilibrage de la rentabilité de la Nef. La conjonction du contexte de taux négatifs et de l'accroissement des investissements et charges liés à notre programme de transformation et aux difficultés de nos filiales a créé un effet de ciseau particulièrement "aiguisé". Une telle tension sur nos comptes ne se surmontera pas en un an, d'autant moins que la Nef doit conserver l'élan de construction et de développement qui porte son projet d'entreprise. Nous devrions ainsi enregistrer de nouvelles pertes en 2017, au moins équivalentes à celles de 2016, ouvrant le risque d'une possible dépréciation de la valeur de remboursement de la part sociale.

Plusieurs leviers seront à actionner concomitamment :

...> **Accélérer** notre approche d'une clientèle d'emprunteurs de plus grande taille en vue de doubler rapidement l'encours moyen de nos crédits.

Nous nous appuierons pour ce faire sur une nouvelle structuration de notre organisation commerciale, sur la mise en marché du compte courant professionnel et sur la dynamisation de partenariats d'apports de dossiers, à commencer par celui en cours de déploiement avec le Crédit Coopératif.

...> **Identifier** avec le Crédit Coopératif les voies de diversification de nos placements.

L'échec des tentatives de 2016 doit impérativement être surmonté, compte tenu des masses en jeu dans notre bilan. La réorientation de notre actif vers les crédits à la clientèle ne pourra se faire que progressivement et il nous faut trouver sans délai les solutions de placement adaptées, dans le respect des critères d'éligibilité de la Nef et des règles fixées par le Crédit Coopératif.



Le Service Recouvrement et Contentieux





Le service Partenariats et Relations Institutionnelles



...> **Arrondir** puis stabiliser la pente d'évolution de nos charges.

Notre croissance de ces années récentes ne peut se poursuivre en l'état de notre capacité à générer des revenus. La voie équilibrée est particulièrement complexe à trouver dans le contexte de transformation qui a été impulsé. Les investissements lancés ne sont pas terminés et la structuration mise en œuvre n'est pas stabilisée. S'arrêter brutalement nous laisserait au milieu du gué, poursuivre au même rythme ne serait pas soutenable financièrement.

Il nous faut en tirer des conséquences sur l'ordonnement de notre projet banque :

- prioriser la stabilisation de ce qui a été lancé : le livret, le compte à vue professionnels et son socle de services bancaires de base (traitement des flux et crédits court terme),
- réévaluer le calendrier des étapes suivantes, avec une stricte discipline d'adéquation entre ledit calendrier et d'une part nos capacités opérationnelles à faire et d'autre part la tenue de notre compte de résultat. Cette réévaluation signifie le différé des prochaines phases sur les comptes bancaires aux particuliers.

...> **Et enfin, s'appuyant plus que jamais sur le dynamisme de la vie coopérative de la Nef, amplifier l'appel auprès de nos sociétaires pour le renforcement de nos fonds propres.**

Notre ambition de forte croissance des crédits et les déséquilibres financiers transitoires vont mettre notre ratio de solvabilité sous pression dans les prochaines années. L'enjeu est déterminant. Au programme : réaliser deux campagnes annuelles de souscription au lieu d'une, s'adresser davantage aux personnes morales susceptibles de soutenir notre coopérative, orchestrer de nouvelles formes de soutien telles qu'une contribution volontaire, etc.

Si exigeante que soit cette période, elle ne devra pas empêcher de préserver **la dynamique d'innovation de la Nef**. Réussir la mise en marché de notre nouvelle plateforme de finance participative Prêt de chez moi, trouver la voie partenariale permettant de donner un nouvel élan à notre approche du capital investissement, tester l'élargissement de notre offre d'épargne sur le champ de l'assurance vie solidaire. Autant de terrains que nous continuerons à explorer **pour que l'argent relie les hommes... au juste coût.**



Secrétaire Générale Adjointe

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

JEAN-LUC SEIGNEZ,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Forte de ses 38 000 sociétaires, notre coopérative reste néanmoins une modeste PME. Elle est ainsi prise entre la formidable ambition de changer le rapport à l'argent et les moyens humains et financiers limités dont elle dispose. L'incarnation de son projet de banque éthique, audacieuse en soi, s'inscrit dans un contexte français très concurrentiel car structuré autour de quelques mastodontes. Elle doit aussi répondre à des prescriptions réglementaires croissantes, souvent disproportionnées eu égard à ce que représente la Nef. Ainsi, nous devons faire face à une superposition de défis.

➡ Dans ce contexte difficile, voire adverse si on évoque celui des taux négatifs, le Conseil de Surveillance tient d'abord à souligner les points positifs de l'exercice 2016.

Il salue la réussite du lancement des livrets dans des conditions techniques satisfaisantes, rendue possible par la mise en route de notre nouveau système informatique dans les délais prévus. La réponse des épargnants à cette nouvelle offre gérée directement par la Nef confirme que, pour beaucoup, le sens l'emporte sur le rendement et nous apporte de nouvelles marges de manœuvre économique. Grâce à elles, la Nef est parvenue à "rester dans le jeu" concurrentiel sur l'activité crédits puisque celle-ci progresse de 30 % par rapport au précédent record de 2015. Cette capacité de développement est essentielle car cette raison d'être de la Nef doit contribuer toujours davantage à restaurer notre équilibre économique.

Le succès de **Zeste** témoigne quant à lui de la pertinence de notre approche dans le secteur de la finance participative, laquelle est de plus en plus investie par des acteurs bancaires classiques.

En revanche, la nouvelle offre autour du compte à vue (CAV) Pro n'a pas été déployée comme prévu. D'importants efforts complémentaires ont été nécessaires pour en stabiliser tous les éléments ; ils vont permettre sa relance prochainement.

Un autre sujet d'attention lourd de conséquences est celui de la réorientation de notre **politique de placements**.

Ce travail engagé depuis de longs mois a été confronté à deux éléments importants :

- le contexte de taux négatifs a privé la Nef de façon accélérée d'une part croissante de ce qui faisait $\frac{2}{3}$ de ses revenus. Aux questions d'éthique et de transparence sous-jacentes à cette activité, sont venues se rappeler à nous avec violence, les questions de structuration de notre compte de résultat et du rythme de changement de notre modèle économique ;

- le coup d'arrêt brutal de la réorientation de notre politique imposé par le Crédit Coopératif du fait des règles prudentielles du groupe BPCE.

Ainsi, deux sujets de préoccupation majeure retiennent l'attention du Conseil :

- la forte pression qui s'est maintenue sur les équipes pour obtenir ces succès et pour faire face aux difficultés ;
- les mauvais résultats économiques qui vont au-delà de ce qui avait été anticipé.

Ne pouvant rester au milieu de ce mauvais gué, le Conseil a validé les propositions du Directoire visant à alléger la charge pesant sur les collaborateurs et à retrouver le chemin de l'équilibre économique. Ainsi, le cadencement du projet banque va être adapté, en s'assurant de la stabilisation de chaque nouvelle marche avant d'aborder la suivante ; la priorité 2017 concernera les CAV Pro avec les services bancaires associés et le déploiement de **Prêt de chez moi**.

Le développement d'une offre de CAV Particuliers avec chéquier et découvert est assujéti à une maîtrise financière restaurée qui la repousse d'autant, mais d'autres scénarii moins contraignants sont à l'étude.

Cette maîtrise passera notamment par la poursuite du développement de l'activité crédits et par la diminution de certains coûts. C'est à ce titre que nous avons opéré la mise en sommeil de Nef Gestion et la réorientation de Nef Investissement, malgré la pertinence de ces deux outils, car ils n'avaient pas atteint leurs seuils de rentabilité minimum respectifs.

Le Crédit Coopératif, notre superviseur et partenaire, a entrepris une redéfinition des relations partenariales et d'adossment avec ses établissements associés. Cette situation, où de nombreuses cartes se rebattent, le rend extrêmement soucieux et sensible aux voies de restauration de notre rentabilité dont certaines dépendent de ses propres capacités...



La dureté de la situation économique de la Nef peut générer du doute sur le devenir du projet bancaire de notre coopérative. Pourtant, notre grande force ce sont les femmes et les hommes qui le bâtissent et celles et ceux qui l'environnent.

En premier lieu, les équipes. Le Conseil souhaite les remercier tout particulièrement dans ce moment éprouvant où chacun fait front et où le collectif résiste.

À cet égard, nous adressons des remerciements spécifiques à Pierre-Emmanuel Valentin, présent sur tous les fronts puisqu'il a bien voulu accepter le mandat de Président du Directoire au 1^{er} septembre, suite à la démission de Jean-Marc de Boni. Nous remercions également ce dernier pour ses huit ans d'engagement dont six à la présidence et pour ce qu'il a apporté à notre entreprise. Un processus de recrutement au Directoire est en voie d'achèvement, pour maintenir celui-ci en nombre lors du départ à la retraite d'Etienne Javelle prévue mi-2017. Nos remerciements s'adressent aussi à lui, salarié depuis 1994 et "quille" indéfectible de notre navire.

En second, les sociétaires au premier rang desquels les "sociétaires actifs" qui confirment, année après année, les apports croissants dont ils sont porteurs.

Mais ce sont aussi de nombreux autres sociétaires, nouveaux et anciens, qui confirment un soutien qui ne se dément pas par leurs souscriptions en capital, y compris dans cette période compliquée.

Le Conseil n'oublie pas **nos partenaires** qui, pour ne citer qu'un exemple, ont joué un rôle certain dans le succès du lancement de nos livrets.

Ainsi, les uns et les autres tiennent entre leurs mains des éléments de consolidation de notre banque éthique en devenir et, par l'engagement dont chacun fera preuve, nous ferons la démonstration qu'ensemble celle-ci est aussi citoyenne.



LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

PRÉSIDENT

- Jean-Luc Seigneux, 57 ans
Co-gérant du GAEC Champs Libres
(entreprise agricole).

VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

- Jean-Pierre Caron, 64 ans
Représentant de la Nef au conseil
d'administration de la Foncière Chenelet,
Représentant de la Nef à l'Institut for Social
Banking,
Trésorier de la Fondation Terre de liens,
Président du comité d'audit du conseil de
surveillance.

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION VIE COOPÉRATIVE

- Philippe Pivan, 62 ans
Gérant de la SCI des études.

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BANQUE

- Jean Rémy, 66 ans
Membre du Comité d'audit,
Gérant de la Société de Participations
d'Investissements et de Conseil (SPIC)
d'Achères (78).

MEMBRES

- Elsa Costanzo, 31 ans
Consultante chez Syndex
- Cécile Galoselva, 44 ans
PDGère d'Etic SAS, Membre bénévole des
Conseils d'administration de France Active,
du Mouves et de Respublica.
- Charles-Henry Savary de Beauregard, 73 ans
Président du Conseil de Surveillance de Nef
Capital Patient,
Administrateur de l'association de l'APADEL
du Rhône.
- Patrick Sirdey, 68 ans
Ancien Directeur Général des laboratoires
Weleda.
- Crédit Coopératif
Représenté par Patrick Fellous, 58 ans,
depuis le 30/09/2014.
- Association Terre de Liens
Représentée par Elisabeth Jacquin, 70 ans.
- Biocoop SA
Représentée par Orion Porta, 42 ans.

PARTICIPENT ÉGALEMENT AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

- Victor Grange, 34 ans
Représentant du Comité d'entreprise
Collège Employé.
- Olivier Torrente, 30 ans
Représentant du Comité d'entreprise
Collège Cadre.
- Un membre du Comité d'Éthique.
- Le Directoire de la Nef.

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

LAURA WINN,
PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

→ Il s'est réuni cinq fois en 2016, en relation étroite avec le Conseil de Surveillance.

Après le départ de Béatrice Poncin, qu'il est ici important de remercier pour son engagement, il a accueilli deux nouveaux candidats : Fabienne Esquivillon et Hervé Gouil.

Il a poursuivi son travail dans le cadre de sa mission :

- Ne pas se poser en juge pour trancher entre les personnes qui interpellent la Nef sur l'éthique et ce que devrait faire une banque fraternelle.
- Mais initier une réflexion à partir de ces interpellations, pour proposer au Conseil de Surveillance et dans ses chroniques dans le Fil d'Argent, des éclairages pour contribuer à la réflexion de tous.

LES PRINCIPAUX SUJETS EXPLORÉS EN 2016 :

Clients et/ou sociétaires, choix entre engagement et militantisme ?

Tous militants et tous sociétaires ! Ainsi, des sociétaires suggèrent de reconnaître à la fois l'intérêt de la dimension militante (se "battre" pour un projet ou contre l'injustice) et l'importance d'une communauté.

Ce mot d'ordre ne doit pas nous conduire à une vision :

- "trop large" du militantisme, sans tenir compte du métier bancaire et de l'équilibre de la Nef, en exigeant des engagements politiques ou sociétaux qu'elle ne peut tenir.
- "trop restreinte" de la communauté la réduisant à une tribu de "vrais coopérateurs" préoccupés des dérives observées dans d'autres coopératives.

L'engagement à la Nef est précieux pour chaque sociétaire et pour le projet collectif, mais c'est aussi un parcours évolutif et ouvert où l'achat de parts sociales n'est pas l'unique voie d'action.

Soyons attentifs au quotidien et à ne pas tracer des barrières entre les différents acteurs. Nous avons publié dans Le Fil d'Argent un article sur "s'engager à la Nef ou militer à la Nef".

L'éthique dans les placements

Soulignons d'abord une réussite majeure : 30 % de l'épargne est prêtée et finance des projets visibles. Ce pourcentage s'est maintenu, alors que décuplait le volume d'épargne collectée.

Si 70 % de l'épargne est placée à terme chez des intermédiaires financiers, sans traçabilité, c'est par pragmatisme et contrainte de risques. Il est impossible de réaliser un objectif de 100 % d'investissement dans des entreprises correspondant à nos critères et il est difficile d'augmenter en interne les moyens nécessaires.

Sans renoncer à la perfectibilité, il semble ici nécessaire d'assumer cette part d'ombre en étant attentifs à ne pas formuler de promesse intenable.

Comment agir en banque solidaire avec les personnes les plus démunies ?

Distinguant différentes situations de fragilité, les équipes de la Nef étudient des réponses possibles, pour octroyer des prêts à prix coûtant, proposer des tarifications prenant en compte les possibilités des sociétaires...

Il faut poursuivre en repérant des contributions possibles par tous les sociétaires et des conditions de réciprocité sur le long terme.

Il n'est pas du ressort de la Nef de résoudre la situation de toutes personnes en difficultés financières en France, mais elle peut à son échelle :

- Chercher à les aider plutôt qu'à les sanctionner.
- Coordonner son action avec celles d'associations engagées pour la prévention de l'exclusion bancaire.
- Explorer les possibilités d'une solidarité active, par un transfert de ressources ou la gestion d'un fonds solidaire.

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET COOPÉRATIVE

IVAN CHALEIL,
DIRECTEUR DU RÉSEAU PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES



En 2016, la Nef a renforcé son cœur de métier : l'intermédiation financière, à savoir le lien entre collecte d'épargne et financement de projets porteurs de sens. Mais elle a également connu plusieurs (r)évolutions majeures, avec la concrétisation de l'**extension d'agrément** dont elle a bénéficié et la mise en place des premiers **produits et services bancaires à vue**, venant compléter son offre.

La collecte d'épargne a donc pris une nouvelle forme, ne se limitant plus aux parts sociales et aux comptes à terme, mais intégrant pour la première fois dans l'histoire de la Nef des dépôts liquides, non bloqués sur une durée. La Nef a ainsi proposé son livret, et la levée de fonds importante en seulement 9 mois atteste de la réussite de ce lancement élargi.

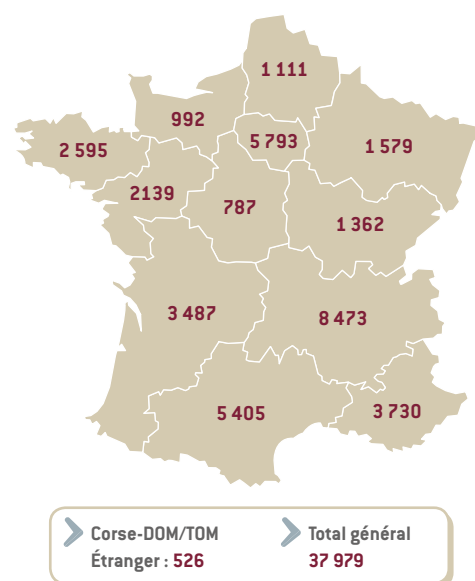
Toujours grâce à l'extension d'agrément dont elle a bénéficié, la Nef a élargi son offre en lançant son propre compte courant pour les professionnels. Les services limités associés au compte au démarrage font que celui-ci n'a pas connu l'essor espéré, et il a été provisoirement suspendu pour être renforcé. Il sera commercialisé de nouveau en 2017, quasi exclusivement auprès de nos sociétaires emprunteurs et prospects souhaitant souscrire un crédit.

Dans ce contexte de continuité et de changement, les sociétaires actifs de la coopérative ont parfois "navigué à vue", au gré de la poursuite du projet de banque éthique, mais ont maintenu une activité soutenue ayant permis à la Nef d'être toujours plus visible sur les territoires et active dans ses réseaux proches.

L'année écoulée a ainsi été génératrice d'une débauche d'énergie très importante des équipes salariées, qui ont permis, tout en faisant évoluer leur métier pas à pas vers la banque au quotidien, de proposer une activité plus que satisfaisante sur ce qui constitue le cœur de métier de la Nef.

Vous trouverez ci-après les rapports régionaux ainsi que celui de la Délégation Particuliers, qui pourront étayer les propos ci-dessus.

Répartition du nombre de sociétaires au 31/12/2016



LA VIE COOPÉRATIVE EN QUELQUES CHIFFRES

	Lyon	Nantes	Paris	Toulouse	Total
Nombre de sociétaires actifs	146	55	49	40	290
Nombre de Groupes Locaux conventionnés	20	8	4	3	35
Nombre de Groupes Locaux en émergence	3	1	0	1	5
Nombre de formations des sociétaires actifs	7	8	3	1	19
Nombre de réunions Gouvernance (ACL / Confluents) ⁽¹⁾	6	2	3	4	15
Nombre de foires et salons / interventions des sociétaires actifs	131	46	35	21	233
Nombre d'événements organisés par les sociétaires actifs ⁽²⁾	155	46	16	52	269

(1) Confluent de Délégation et Assemblée de Coordinateurs Locaux (ACL) : lieux d'échanges et de co construction entre les sociétaires actifs et les différentes parties prenantes de la Nef. Les Confluents de Délégation réunissent représentants des sociétaires actifs, du Conseil de Surveillance et de la Direction.

(2) RandoNef, Fest'Nef, réunions d'informations publiques, réunions thématiques entre sociétaires, etc. Les assemblées locales de préparation à l'AG sont également comptabilisées.

DÉLÉGATION PARTICULIERS

PHILIPPE PASCAL,
RESPONSABLE DE LA DÉLÉGATION PARTICULIERS

L'année 2016 a été quasi exclusivement consacrée à la **réussite du livret Nef**.

➡ La Nef allait-elle réussir à proposer un livret d'épargne à la date prévue ? Ce livret allait-il susciter l'**engouement** escompté ? La Délégation Particuliers trouverait-elle les ressources pour faire face à la vague de souscriptions attendue et répondre ainsi présent au rendez-vous fixé avec ses sociétaires et clients ?

Délégation des Particuliers

Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts - CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél : 04 81 65 00 00
delegation.particuliers@laneef.com



La Délégation des Particuliers (absent : A. Debbioui)



Les chiffres parlent d'eux-mêmes puisque quasiment **6 000 personnes** ont décidé de faire confiance à notre coopérative en lui confiant **78 M€**.

De plus, 70 % des personnes ayant ouvert un livret ont fait le choix, soit de **minorer** leur rémunération (solidarité avec les porteurs de projets), soit de **partager** leurs intérêts (solidarité avec une association partenaire).

L'année écoulée a aussi été l'occasion de **départs** et de **nouvelles arrivées** dans l'équipe avec notamment un **redimensionnement de la Délégation** : + 2 personnes en lien avec le transfert des activités de souscriptions de l'ancien service Épargne vers la Délégation Particuliers et + 2 personnes en lien avec l'augmentation d'activité générée par le livret, portant les effectifs à **10 personnes**.

L'activité "financements" a été quant à elle assez marginale et la décision a été prise en juillet de **suspendre momentanément les prêts immobiliers**, qui étaient trop en décalage avec le marché dans un contexte de taux historiquement bas. Beaucoup trop d'énergie était investie pour trop peu de résultats.

Il s'agit maintenant de **confirmer la dynamique** de collecte d'épargne et de **stabiliser** ce qui a été fait en 2016.

> Prêts et encours	Nombre	En K€
Prêts débloqués	9	561
Prêts en cours d'amortissements	140	5 248
Encours de capital		32 049
Encours livrets		75 6 87
Encours de dépôts à terme		93 181

DÉLÉGATION DE LYON

CORALIE PERSIANI,
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE DE LA DÉLÉGATION DE LYON



→ L'année 2016 aura été, pour la délégation de Lyon, très dense en termes d'activité.

Côté crédit, les efforts de l'équipe déjà constatés l'année dernière ont continué à porter leurs fruits, permettant une hausse de **+ 47 %** du montant des crédits accordés et une hausse de **+ 61 %** du montant des crédits débloqués par rapport à 2015.

Nous confirmons notre positionnement dans le domaine des énergies renouvelables tout en continuant à financer les plus petits projets.

Une déception toutefois du côté de la commercialisation de nos comptes courants professionnels au printemps, car la délégation de Lyon n'a pas été en capacité de donner une suite favorable à la plupart des demandes d'ouvertures, extrêmement nombreuses. **Nous avons tout de même pu ouvrir 77 comptes sur l'année.**

La vie coopérative de la délégation a connu à nouveau une année très dynamique. Nous comptons aujourd'hui **20 Groupes Locaux composés de 146 sociétaires actifs**, qui se mobilisent au quotidien pour nous représenter dans nos régions et pour visiter nos porteurs de projets. Du côté de l'équipe, Coralie Persiani, Déléguée Régionale, a remplacé en septembre Céline Scordia qui a pris d'autres fonctions au sein de la Nef. Nous avons également eu le départ en congé maternité de Marine Gauchier, remplacée par Jean-Baptiste Dusart-Marquet, ainsi que le départ définitif en fin d'année de Carine Murard.

L'implication et la solidarité de l'équipe ont permis de surmonter ces perturbations organisationnelles et cette année de forte activité. L'ensemble de l'équipe est à nouveau mobilisée pour que l'année 2017 soit encore une réussite.



➤ Activités de prêts	Nombre	En M€
Prêts accordés	151	20,6
Prêts débloqués	139	17,9
Prêts en cours d'amortissements	576	
Comptes courants pro	77	
Livrets	27	0,8
Dépôts à terme	61	4,3

DÉLÉGATION DE NANTES

JULIEN LE COUTURIER,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA DÉLÉGATION DE NANTES

→ 2016 aura été une année dense. Tout d'abord, l'équipe s'est formée au nouveau système d'exploitation de la Nef. Ensuite, elle a continué à accueillir et étudier de nombreux projets diversifiés, souvent portés par des sociétaires de la coopérative. Enfin, elle a porté les nouvelles offres professionnelles de la Nef, à savoir les microcrédits, la plateforme Zeste, les comptes courants pro, les livrets OSBL ainsi que les comptes à terme professionnels.

Concernant le crédit, nous avons connu un **premier semestre dynamique** porté par de nombreuses sollicitations, un troisième trimestre assez calme et enfin un **redémarrage de l'activité** en fin d'année.

L'équipe a poursuivi le développement des prêts (prépondérance du secteur environnemental), le suivi des emprunteurs et les prospections de nouveaux clients.

A l'image des années précédentes, **l'importance du sociétariat** dans l'origine des demandes de financements reçues **ne s'est pas réduite** : 45 % des demandes étudiées sont venues soit d'emprunteurs suivis par l'équipe, soit du bouche à oreille initié par des sociétaires, soit des coopérateurs souhaitant faire financer leur entreprise ou association.

Notre sociétariat participe au développement de la Nef et l'organisation de la vie coopérative est primordiale.

4 nouveaux Groupes Locaux de sociétaires nous ont rejoints. Au total, ce sont **8 groupes** et **55 sociétaires actifs** qui sont engagés sur les territoires de la délégation pour participer au rayonnement de la Nef.

L'année 2017 sera tout aussi intense que 2016. L'objectif prioritaire est **le développement du crédit**. La réduction des territoires de chacun, permise par l'embauche d'une nouvelle banquière itinérante sur Brest et d'un référent microcrédit à Nantes, nous permettra un meilleur suivi de nos emprunteurs ainsi qu'une présence accrue sur le terrain auprès de nos partenaires, prospects et prescripteurs.

➤ Activités de prêts	Nombre	En M€
Prêts accordés	71	6,1
Prêts débloqués	63	5,1
Prêts en cours d'amortissements	396	
Comptes courants pro	52	
Livrets	13	0,4
Dépôts à terme	37	3,6



DÉLÉGATION DE PARIS

ROMAIN DONNEDIEU DE VABRES,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA DÉLÉGATION DE PARIS

→ Dans un contexte de lancement de nouveaux services, l'équipe répartie entre Strasbourg, Lille et Paris a maintenu un bon niveau d'activité crédit, tout en se lançant progressivement dans l'aventure des livrets et comptes courants professionnels. **69 prêts** ont ainsi été mis en place en 2016 pour un montant total de **5,53 M€**.

38 % de ces financements ont été orientés vers les filières biologiques, tandis que 35 % ont permis de soutenir des entreprises à impact social. Nos financements sont restés très concentrés sur nos territoires les plus dynamiques : Île-de-France (22 prêts), Nord Pas-de-Calais (21) et Alsace (18).

Côté vie coopérative, l'année a commencé sur les chapeaux de roue avec le lancement d'un **nouveau groupe local dans le Nord Pas-de-Calais** et s'est achevée en beauté avec un séminaire régional réunissant l'équipe salariée et des sociétaires actifs de tous nos territoires, à Montreuil (93). De fortes disparités subsistent sur la présence de sociétaires actifs selon les régions, mais fin 2016 la tendance était à l'émergence de **nouvelles dynamiques**. De bon augure pour la suite !

Un nouveau visage a rejoint l'équipe et deux autres s'en sont allés... pas bien loin ! Anne-Charlotte Pesce a évolué en juillet vers le poste de responsable des partenariats, remplacée par Laura Petersell qui nous a rejoint en septembre pour poursuivre l'animation et le développement de notre tissu de sociétaires actifs. Suppléant de notre banquière itinérante Alice Longuépé pendant son congé maternité, Rémi Lefebvre est devenu responsable financier au siège de la Nef à son retour.



La Délégation de Paris

➤ Activités de prêts	Nombre	En M€
Prêts accordés	70	5,9
Prêts débloqués	69	5,5
Prêts en cours d'amortissements	316	
Comptes courants pro	26	
Livrets	20	1,2
Dépôts à terme	49	4



DÉLÉGATION DE TOULOUSE

SIMON DUCOFFE,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA DÉLÉGATION DE TOULOUSE

→ En regardant dans le rétroviseur de cette année 2016, la confirmation du redressement de l'activité crédit pour notre délégation est au cœur de nos satisfactions. Ainsi, les encours de prêts accordés et débloqués ont respectivement **bondi de 14 % et 117 %** ! Une belle et franche réussite, notamment dans le contexte actuel d'évolution de nos métiers.

Parmi de nombreuses explications, nous relevons la stabilisation de l'équipe, une implication de toutes les parties prenantes de la coopérative dans l'accompagnement des projets ou encore un ancrage partenarial renforcé sur nos territoires. Bien entendu, nous aspirons à transformer l'essai et poursuivre cette dynamique en 2017 !

La filière bio (avec environ 40 % des dossiers accordés) occupe toujours une place prépondérante dans ces réalisations. Notons également quelques belles réalisations sur les énergies renouvelables, une réelle diversité de projets et enfin, signe de la confiance qu'ils nous accordent, un quart des financements accordés à des sociétaires déjà emprunteurs.

Afin d'affirmer notre présence, l'appui de nos partenaires dans toute leur diversité est essentiel pour la délégation. Leur participation lors de nos événements régionaux de lancement de l'offre **Prêt de chez moi** en atteste.

Enfin, du côté de la vie coopérative locale, l'implication des sociétaires actifs s'est avérée précieuse. Elle s'est particulièrement incarnée au printemps dans la tenue en terres toulousaines de notre Assemblée Générale. La réussite de cet événement a ainsi permis de contribuer au **rayonnement de la Nef** dans le Sud-Ouest.

➤ Activités de prêts	Nombre	En M€
Prêts accordés	62	5,4
Prêts débloqués	50	4
Prêts en cours d'amortissements	260	
Comptes courants pro	33	
Livrets	13	0,4
Dépôts à terme	7	0,1



La Délégation de Toulouse

BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LÉO MIRANDA,
DIRECTEUR MARKETING
ISABELLE MOQUET,
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

...➤ Depuis sa création, la Nef porte une attention particulière à mesurer les externalités écologiques et sociales des projets qu'elle accompagne dans leurs besoins de financement. Cette recherche de sens dans son activité de financement, la Nef s'est engagée à se l'appliquer à elle-même en questionnant et en améliorant continuellement l'impact social et environnemental de sa propre organisation.

Pour rendre compte des réalisations et des projets qui vont dans ce sens, la Nef publie ce rapport social et environnemental de l'année 2016. Loin des standards très détaillés des "rapports RSE" des grandes entreprises, ce bilan a pour objet de mettre en lumière de manière simple les actions prises par la Nef pour améliorer le quotidien de ses collaborateurs/trices, faciliter le dialogue entre les parties prenantes, proposer une politique d'achat responsable, inciter à l'utilisation de transports doux ou suivre les dépenses énergétiques de ses bâtiments.

UNE POLITIQUE SOCIALE PLAÇANT LES SALARIÉS AU CŒUR DE L'ORGANISATION

Malgré sa taille relativement modeste, la Nef a toujours cherché à faciliter le quotidien de ses collaborateurs, que ce soit sur leur lieu de travail ou en les accompagnant dans les moments importants de leur vie. Renforcement progressif des équipes, aide à la parentalité, plan de formation, mise en place d'espaces de dialogue social, égalité de traitement entre femmes et hommes et maintien d'une politique de rémunération équitable sont autant d'exemples qui soulignent cette recherche de bien-être du salarié dans son environnement professionnel.



Le service Moyens Généraux [absente : F. Bertrand]

Des recrutements pour porter la transformation de la Nef en banque

La Nef a embauché **20 personnes en CDI** en 2016 (dont 3 sont passés d'un CDD à un CDI) et **3 alternants**. Ces recrutements ont été pour moitié dédiés à des remplacements de personnes ayant quitté la Nef, et pour le reste ont été des créations de postes.

Cette forte augmentation de l'équipe salariée est principalement due au processus de transformation de la Nef en Banque de plein exercice. En 2016, la Nef a dû intégrer à son organisation la **gestion des flux financiers** (qui fait désormais partie du quotidien depuis la mise en marché des livrets et des comptes courants professionnels). Les équipes de la Nef ont également dû construire les nouvelles offres et s'approprier la commercialisation et la gestion des nouveaux produits. Enfin, la Nef a également accompagné la création d'un service dédié à l'activité de Finance participative en 2016, au sein duquel 2 collaborateurs pilotent désormais les plateformes **Zeste** et **Prêt de chez moi**.

Un plan de formation ambitieux pour accompagner le développement de la Nef en banque

Le plan de formation 2016 de la Nef est significatif et atteint un niveau bien supérieur en comparaison des autres PME de moins de 100 salariés.

En quelques chiffres, la Nef a proposé **4 399** heures de formation à ses salariés pour un budget total (frais pédagogiques, salaires et frais annexes comme l'hébergement, les déplacements, les repas) de plus de **7 % de la masse salariale**, soit **228 604 €**.

À titre de comparaison, le budget formation observé en France dans les PME se situe en moyenne à **3 %** de la masse salariale.



Le service Richesses Humaines (absente : I. Moquet)

7%

C'est le pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation professionnelle, contre 3 % pour le reste des PME françaises.

Ce budget, très significatif, est principalement dû au contexte d'évolution de **la Nef en banque** qui a nécessité la mise en place d'un programme complet d'accompagnement au changement pour l'ensemble des salariés.

Des formations sur-mesure ont été organisées à chaque fois que cela était nécessaire. Les formations classées en "évolution banque" ont ainsi été faites en intra-entreprise, pour créer des parcours et des programmes de formation adaptés, afin d'accompagner les équipes sur l'évolution de leurs métiers.

Une attention particulière a également été portée sur le choix des organismes de formation, qui au-delà des compétences techniques, devaient être sensibles aux valeurs de la Nef dans sa pédagogie.

L'équipe Nef en 5 chiffres

83,31 salariés	Effectif général moyen sur l'année (en équivalent temps plein)
38 ans	Âge moyen
4,85 ans	Ancienneté moyenne
37 hommes 55 femmes	Répartition hommes/femmes
2 530 €	Salaire médian mensuel brut

Aide à la parentalité

Si la Nef fait preuve d'une attention particulière à la montée en compétence de ses équipes, à travers son plan de formation notamment, elle essaye également de favoriser le **bien-être de ses salariés** en particulier dans les moments importants de leur vie. Ainsi, sa politique d'aide à la parentalité est très volontaire. Depuis plusieurs années, **9 berceaux en crèche inter-entreprises**, servant des repas bio, ont été réservés. De plus, la Nef propose un accès prioritaire à ces berceaux aux collaborateurs ayant la plus basse rémunération.

Cette situation est tout à fait exceptionnelle d'après les gestionnaires de crèches, la plupart des entreprises favorisant plutôt leur population de cadres, voire de cadres supérieurs.

Par ailleurs, la prise du congé parental a toujours été facilitée et est utilisée par une grande proportion d'hommes. Enfin, tous les hommes qui ont eu une naissance en 2016 ont pris leur congé paternité.

Des écarts de salaire maîtrisés et une politique salariale égalitaire entre femmes et hommes

Les écarts de salaire sont restés, cette année, compris dans une échelle allant de 1 à 4,5. Ainsi, la Nef respecte largement la règle fixée par les textes relatifs à l'agrément ESUS, à savoir que la moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas 7 fois le SMIC ou le salaire minimum de branche si ce dernier est supérieur.

La recherche d'un écart limité entre la plus basse et la plus haute rémunération est également observée en termes d'égalité de traitement entre femme et hommes.

La rémunération moyenne des femmes est égale à celle des hommes (2803,46 € contre 2821,59 € pour les hommes).

Enfin, les postes à responsabilités sont autant occupés par des femmes que des hommes, comme en témoigne la composition du Comité de Direction, où siègent 6 femmes et 5 hommes.

La Nef devrait être agréée **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)** en 2017.

Jusqu'à 2015, la Nef était agréée Entreprise Solidaire grâce au respect du critère d'écart des salaires. En 2016, suite à la loi "Hamon", l'agrément Entreprise Solidaire est devenu Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS). Les critères d'obtention de l'agrément ESUS doivent désormais apparaître formellement dans les statuts des entreprises agréées. Une modification des statuts de la Nef sera donc proposée lors de son Assemblée Générale Extraordinaire de mai 2017.



Le Pôle Culturel (absentes : C. Chauveau, E. Polu Pantin de la Guère)

UNE POLITIQUE DE DÉPLACEMENT DES SALARIÉS À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

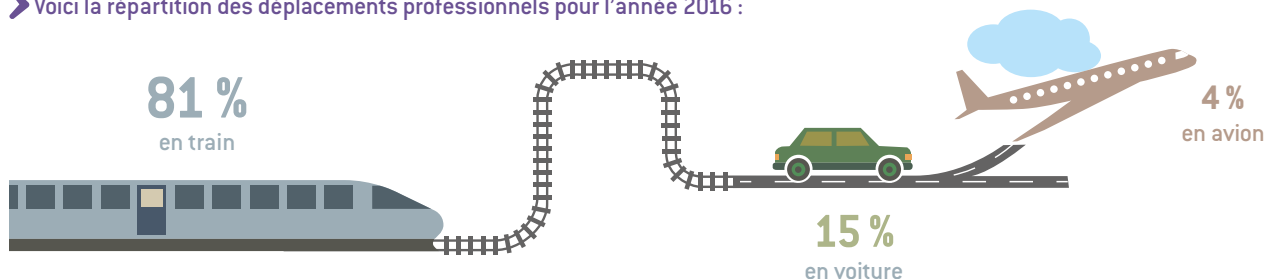
➡ Depuis de nombreuses années, la Nef favorise les déplacements des salariés à travers des modes de transport doux (train, vélo, transports en communs plutôt que voiture et avion). Cette année encore, cela s'est traduit par une très grande prédominance de l'utilisation du train, suivi de la voiture professionnelle et enfin, dans une très faible proportion, de l'utilisation de l'avion.

Déplacements professionnels

En 2016, 81 % des kilomètres parcourus par les salariés Nef dans le cadre de leurs activités professionnelles l'ont été en train. La voiture a concerné quant à elle 15 % des déplacements des salariés. Il est à noter que l'utilisation de la voiture est concentrée sur les déplacements des banquiers itinérants de la Nef, qui, bien qu'installés dans des villes de taille moyenne, doivent souvent se déplacer chez des porteurs de projets parfois situés en milieux ruraux ou péri-urbains.

Le parc automobile de la Nef est composé de **10 véhicules hybrides** (énergie fossile et électricité) et d'un **seul véhicule classique** (uniquement énergie fossile), ce qui limite l'impact environnemental de l'utilisation de la voiture.

➤ Voici la répartition des déplacements professionnels pour l'année 2016 :



Déplacements domicile-travail

Depuis 2014, la Nef s'est engagée dans la mise en place d'un **Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE)** pour ses salariés de Lyon et Nantes. Le PDE est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements domicile-travail en favorisant les modes de transports en commun, mais également le covoiturage ou les modes de transports doux comme le vélo.

Dans le cadre de la mise en place du Plan de Déplacement Entreprise (PDE) de son siège, la Nef a signé une convention de partenariat avec le *Sytral* et *Keolis Lyon*, pour encourager les salariés à utiliser le réseau de transports en commun de l'agglomération lyonnaise pour les trajets domicile-travail.

La Nef propose également aux salariés du siège un abonnement annuel City-Pass à tarif préférentiel. Le PDE du siège de la Nef a permis d'augmenter sensiblement le nombre de souscriptions des abonnements annuels aux transports en commun, ce qui confirme son succès auprès des salariés. Un plan de mobilité a également été mis en place à Nantes, grâce à un partenariat avec Nantes Métropole et la Semitan. Un abonnement annuel à tarif préférentiel est ainsi proposé aux salariés nantais.

Le challenge mobilité 2016 **"au travail j'y vais autrement"** a été impulsé en 2016 par l'ADEME et organisé dans 7 régions de France. Il vise à sensibiliser les salariés aux modes de transport doux pour leurs déplacements domicile-travail en les invitant à changer leurs habitudes de transport le temps d'une journée.

Le siège de la Nef a terminé **26^e** sur 102 de la catégorie des entreprises de 50 à 249 salariés !



Le service Accueil et Assistance de Direction

UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLE

→ Que ce soit dans le choix de matériaux et des encres, le recours à des prestataires externes pour l'entretien des locaux ou les réceptions, la Nef porte une attention particulière à limiter son empreinte environnementale et à favoriser le travail en insertion et la consommation de produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Documentation et matériel de bureautique

L'ensemble de la documentation de communication (plaquettes, supports d'information, journal de la coopérative) est imprimé avec **des encres à base végétale, sur papier recyclé**. D'une manière générale, nous avons engagé une stratégie de limitation du recours aux impressions papier pour favoriser **les supports électroniques** (lettres d'information envoyées par courriel, promotion de la convocation à l'Assemblée Générale par courriel, etc.).

Afin de limiter également les frais de transports, la Nef favorise le recours à des **prestataires locaux** pour la réalisation et la production de ses supports de communication (agences de communication, imprimeurs, routeurs, etc.).

En 2016, la Nef a également réalisé un travail d'identification des retours de courriers "NPAI" (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) qui a été sous-traitée à une **Entreprise Adaptée** et a permis de limiter des envois de documentations et supports de communication sans destinataires.

La Nef a par ailleurs poursuivi ses travaux avec des **ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)** pour l'achat de matériel de bureautique (chemises cartonnées, papeterie, etc.).

Prestations de "réception"

Les traiteurs auxquels la Nef fait appel pour ses réceptions (événements de promotion des nouvelles offres, Assemblée Générale, événements liés à la Vie Coopérative, etc.) sont presque systématiquement des **traiteurs bio et/ou locaux**. De plus, nous essayons de faire appel en priorité à certains de nos emprunteurs qui proposent ce type de prestations. En 2016, pour le tour de France de présentation de la nouvelle offre **Prêt de chez moi**, nous avons **systématiquement fait appel à nos emprunteurs** pour les prestations de réception.

Entretien des locaux

L'entretien des locaux est réalisé depuis plusieurs années, et sur l'ensemble de nos sites, par des entreprises **favorisant la réinsertion** de personnes éloignées de l'emploi.

Matériel informatique et de bureautique

Le confort des salariés est également un point d'attention dans notre politique d'achat. Nous privilégions à ce titre l'achat de matériels de bureautique et informatique ergonomiques et avons une attention particulière pour favoriser le confort d'assise et d'éclairage. Enfin, nos quatre délégations régionales ainsi que les locaux de notre banquière itinérante de Lille ont souscrit un abonnement d'électricité d'origine **100 % renouvelable** avec le partenaire de la Nef **Enercoop**.

LA RECHERCHE DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE POUR L'ENSEMBLE DES LOCAUX DE LA NEF

→ Le Woopa, bâtiment abritant le siège social de la Nef et de sept autres entreprises coopératives, a pour ambition de devenir un bâtiment à **énergie positive**, c'est-à-dire que sa production d'énergie soit supérieure à sa consommation.

Le taux de couverture des consommations par la production locale d'électricité était de **61,5 %** en 2015 et passe cette année à **77 %**. Nous misons sur une couverture de 100 % des consommations par la production locale à horizon 2019.

COMPTES DE L'EXERCICE 2016

LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS D'EUROS

Les comptes de la société sont présentés selon les normes déterminées par la réglementation, qui permettent de comparer les différentes institutions financières entre elles.

→ Le compte de résultat montre l'activité de l'année en détaillant les principaux postes de produits et de charges. Il comprend des sous-totaux, aussi appelés soldes intermédiaires de gestion, qui permettent d'appréhender la façon dont se constitue le résultat de l'exercice.

→ Le bilan traduit la situation de la société au 31 décembre.

- La colonne "actif" détaille le patrimoine de la société qui se décompose en prêts faits à ses clients ou à d'autres établissements de crédits, en titres détenus dans d'autres sociétés et en immobilisations qui sont les biens (immeubles, véhicules, matériel informatique...) nécessaires à l'activité.
- La colonne "passif" répertorie les dettes de la société envers ses sociétaires et épargnants (capital social, dépôts à terme) et envers d'autres établissements de crédit.

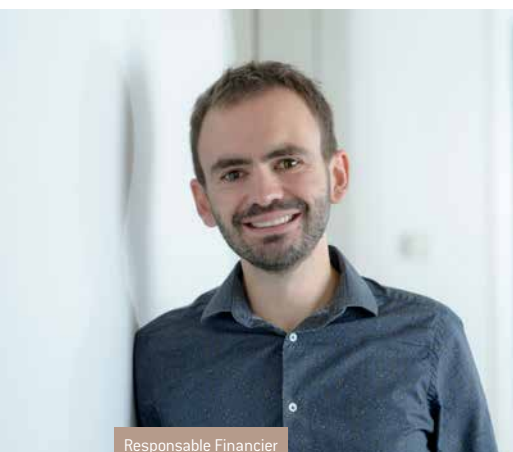
→ Les engagements hors bilan recensent des sommes qui n'ont pas donné lieu à des mouvements financiers mais à des engagements par signature.

- Les "engagements de financement donnés" enregistrent les dossiers de crédit qui ont fait l'objet d'une décision favorable mais dont les fonds ne sont pas encore débloqués.
- Les "engagements de financement reçus" enregistrent les droits de tirage non utilisés.

→ L'annexe présente des tableaux d'analyse qui détaillent certains postes du bilan ou expliquent leur évolution au cours de l'exercice ou d'un exercice sur l'autre.

COMPTE DE RÉSULTAT 2016

	2016	2015
+ Intérêts et produits assimilés	10 604	11 526
- Intérêts et charges assimilés	3 397	4 183
+ Revenus des titres à revenu variable	14	3
+ Commissions (produits)	1 140	1 144
- Commissions (charges)	33	28
+/- Gains ou pertes sur opérations de placement	2	- 115
+ Autres produits d'exploitation bancaire	18	69
- Autres charges d'exploitation bancaire	7	0
PRODUIT NET BANCAIRE	8 341	8 416
- Charges générales d'exploitation	8 347	6 978
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	437	485
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 443	953
+/- Coût du risque	- 129	21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 572	974
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 580	- 277
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	- 1 152	697
+/- Résultat exceptionnel	- 270	- 1 934
- Impôts sur les bénéfices	0	- 220
RÉSULTAT NET	- 1 422	- 1 017



Responsable Financier

BILAN AU 31/12/2016

➤ Actif	2016	2015
Caisses, Banques Centrales, CCP	0	15
Créances sur les établissements de crédit	289 598	311 838
Opérations avec la clientèle	127 094	119 725
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 917	3 664
Actions et autres titres à revenu variable	11 646	1 156
Participations et autres titres détenus à long terme	5 085	3 144
Parts dans les entreprises liées	1 931	1 319
Immobilisations incorporelles	3 017	1 749
Immobilisations corporelles	830	2 580
Autres actifs	566	1 880
Comptes de régularisation	286	210
TOTAL ACTIF	458 970	447 280

➤ Passif	2016	2015
Dettes envers les établissements de crédit	205 325	281 234
Opérations avec la clientèle	208 028	124 691
Dettes représentées par un titre	92	227
Autres passifs	4 982	1 471
Comptes de régularisation	73	3
Provisions pour risques et charges	285	254
Dettes subordonnées	208	270
Capitaux propres hors FRBG	39 977	39 130
<i>Capital souscrit</i>	39 951	37 682
<i>Réserves</i>	1 665	1 665
<i>Report à nouveau (+/-)</i>	- 217	800
<i>Résultat de l'exercice (+/-)</i>	- 1 422	- 1 017
TOTAL PASSIF	458 970	447 280

HORS BILAN

➤ Engagements donnés	2016	2015
Engagements de financement	17 623	18 518
Engagements de garantie	1 771	1 186

➤ Engagements reçus	2016	2015
Engagements de financement	25 171	12 898

ANNEXES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016
LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS D'EUROS

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis, ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit. Les règles et méthodes de comptabilisation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1.1 Crédits à la clientèle et dépréciations

Les crédits à la clientèle figurent à l'actif pour leur valeur nominale diminuée des dépréciations constituées. Ils sont transférés en créances douteuses lorsqu'ils présentent un risque avéré de non recouvrement total ou partiel, et en particulier lorsque les concours font apparaître un ou plusieurs impayés de plus de trois mois. Lorsque les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, un reclassement en encours sain n'est pas prévisible, les créances sont portées en "créances douteuses compromises". L'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification des créances concernées en douteux à moins que ces créances soient couvertes par des garanties suffisantes ou aient donné lieu à des remboursements qui permettent d'estimer que ces créances ne sont pas compromises. Lorsque, après un retour en encours sain, un débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis. Lorsqu'une créance apparaît définitivement irrécouvrable, celle-ci est sortie des actifs de la société et enregistrée en perte. À l'inverse, lorsque les retards accumulés sur un dossier sont résorbés et que le remboursement reprend normalement, le dossier est reclassé parmi les encours sains.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte des garanties reçues. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de leur nature. Conformément à la réglementation, les intérêts sur créances douteuses – échus et non échus – sont intégralement dépréciés. Les intérêts courus non échus sur créances compromises cessent d'être comptabilisés à compter de leur déclassement.

En application des normes comptables en vigueur depuis l'exercice 2005, les créances douteuses font l'objet d'un calcul d'actualisation ; au 31/12/2016, ce calcul se traduit par une majoration du montant des dépréciations de 44 K€. Ce type de dépréciation n'est pas admis en déduction du résultat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le niveau de risque étant différent suivant la destination des crédits, les encours sont répartis en plusieurs catégories : crédits en faveur de la création d'entreprises, crédits destinés à la consolidation ou au sauvetage d'entreprises, crédits d'investissement, crédits de trésorerie.

1.2 Portefeuille titres

Le portefeuille de titres, classé selon l'intention qui préside à leur détention, est constitué de titres de placement, d'investissement et de participations.

➤ Titres de placement

Figurent en portefeuille de placement, les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et intérêts courus non échus pour les titres à revenu fixe. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont ajoutés au montant nominal des titres.

➤ Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe sont classés en portefeuille d'investissement lorsqu'ils sont acquis avec l'intention de les conserver durablement, en principe jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'un financement adossé en durée et sont couverts en risque de taux. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres fait l'objet d'une imputation sur la durée résiduelle des titres, de sorte que la valeur comptable des titres corresponde à l'échéance à leur valeur de remboursement.

➤ Titres de participations

Les titres de participations, acquis en vue d'une détention durable, figurent à l'actif à leur coût historique, le cas échéant diminué de dépréciations lorsque leur évaluation à la clôture de l'exercice, fondée sur la valeur mathématique et les perspectives d'avenir, fait apparaître une moins-value latente.

Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont rattachés au poste concerné.

1.3 Immobilisations

Depuis l'exercice 2005, les immobilisations sont dorénavant comptabilisées par éléments constitutifs susceptibles d'être amortis sur des durées différentes.

1.4 Passif social de l'entreprise

Une somme complémentaire de 22 K€ a été versée en 2016 à une compagnie d'assurance au titre des indemnités de fin de carrière dues au personnel, elle constitue donc une charge définitive pour l'entreprise.

2. VARIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

➤ Immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Incorporelles	2 537	2 686	2 416	2 806
Avance SCI Carré de Soie	1 621	0	0	1 621
Constructions - Équipements techniques	878	15	0	893
Constructions - Aménagements intérieurs	49	0	0	49
Matériel de transport	341	23	1	364
Matériel de bureau et informatique	548	31	0	580
Œuvre d'art	4	0	0	4
Immobilisations en cours	1 764	1 579	2 875	468
TOTAUX	7 742	4 335	5 292	6 785

Les immobilisations en cours ont trait à l'implémentation de notre nouveau logiciel bancaire dont une partie n'est pas encore opérationnelle fin 2016.

➤ Amortissements	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	2 552	121	2 416	257
Constructions - Équipements techniques	264	89	0	353
Constructions - Aménagements intérieurs	225	47	1	271
Matériel de transport	311	76	0	387
Matériel de bureau et informatique	49	0	0	49
TOTAUX	3 401	333	2 417	1 317

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations ; les taux utilisés sont les suivants :

	Logiciels	Constructions Façade	Constructions Fondation - Ossature	Constructions Équipements techniques	Constructions Aménagements intérieurs	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique
Taux	25 %	3,33 %	2,5 %	6,67 %	10 %	20 %	25 %
Durée	4 ans ^[1]	30 ans	40 ans	15 ans	10 ans	5 ans	4 ans

1- Pour les logiciels courants ou selon la durée réelle prévisible d'utilisation pour les autres.

3. DÉPRÉCIATIONS

➤ Dépréciations	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Dépréciations à la fin de l'exercice
Dépréciations des prêts	4 365	707	1 277	3 795
Dépréciations des intérêts courus	2	11	2	11
Dépréciations des titres de placement	900	158	161	897
Dépréciations des immobilisations financières	767	580	0	1 347
Provisions pour risques et charges	254	229	198	285
TOTAUX	6 288	1 685	1 637	6 335

4. CRÉANCES DOUTEUSES ET COÛT DU RISQUE

Créances douteuses	2016	2015	Évolution
Valeur brute des créances douteuses	10 738	10 504	2 %
Dépréciation des créances	– 3 795	– 4 367	– 13 %
Valeur nette des créances douteuses	6 943	6 136	13 %

→ L'encours des prêts présentant des risques de non recouvrement a progressé de 2 % seulement alors que l'encours total des crédits augmentait de 6 % en 2016.

Coût du risque	2016	2015
Solde des dotations et reprises de dépréciations sur prêt	– 570	– 644
Effet de la désactualisation des reprises reclassée en intérêts*	0	85
Pertes définitives sur créances dépréciées	699	525
Coût du risque	129	– 34

* La réglementation prévoit que lorsqu'une dépréciation est devenue sans objet, l'effet de son actualisation ne vient plus en "reprise" de dépréciation mais vient s'ajouter au produit net bancaire.

→ Le coût du risque qui enregistre les pertes encourues ou probables sur les opérations de crédit à la clientèle est cette année encore très faible, il ne représente que 0,10 % de l'encours des crédits.

Répartition du risque sur l'encours des prêts au 31/12/2016

Destination des crédits	Critères d'analyse	Encours sains	Encours douteux	Encours douteux compromis	Ensemble des prêts	Ensemble en %
Crédits pour la création d'entreprises	Nombre de prêts	657	20	101	778	44 %
	Nombre de prêts en %	84 %	3 %	13 %	100 %	
	Encours	42 519	1 847	3 812	48 178	37 %
	Encours en %	88 %	4 %	8 %	100 %	
	Dépréciations constatées	0,0	169	1 495	1 664	3,5 %
Crédits pour la consolidation d'entreprises	Nombre de prêts	28	0	10	38	2 %
	Nombre de prêts en %	74 %	0 %	26 %	100 %	
	Encours	1 237	0	787	2 024	2 %
	Encours en %	61 %	0 %	39 %	100 %	
	Dépréciations constatées	0,0	0	331	331	16,3 %
Crédits d'investissements	Nombre de prêts	795	10	44	849	48 %
	Nombre de prêts en %	94 %	1 %	5 %	100 %	
	Encours	72 813	908	2 491	76 213	58 %
	Encours en %	96 %	1 %	3 %	100 %	
	Dépréciations constatées	0,0	175	1 140	1 315	1,7 %
Crédits de trésorerie	Nombre de prêts	86	3	14	103	6 %
	Nombre de prêts en %	83 %	3 %	14 %	100 %	
	Encours	3 641	97	785	4 523	3 %
	Encours en %	80 %	2 %	17 %	100 %	
	Dépréciations constatées	0	4	480	485	10,7 %
Ensemble des prêts encours	Nombre de prêts	1566	33	169	1768	100 %
	Nombre de prêts en %	89 %	2 %	10 %	100 %	
	Encours	120 210	2 852	7 876	130 938	100 %
	Encours en %	92 %	2 %	6 %	100 %	
	Dépréciations constatées	0,0	348	3 446	3 795	100 %
	Taux de dépréciation	0 %	12 %	44 %		2,9 %

→ La qualité du portefeuille crédits a continué à s'améliorer en 2016 : la part des créances douteuses ne représente plus que 8,2 % de l'encours des prêts contre 12 % en 2014 et le taux global de dépréciation est inférieur à 3 %. Les crédits destinés à la consolidation d'entreprises sont les plus risqués (16 % de dépréciation) mais ils sont peu nombreux (28 prêts), viennent ensuite les prêts de trésorerie ; les prêts en faveur de la création d'entreprise sont quant à eux deux fois plus risqués que les prêts destinés à financer des investissements dans des entreprises existantes.



Le service Organisation Bancaire et Informatique [absent : Y. Plays]

5. VENTILATION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Créances	Durée < 3 mois	Durée entre 3 mois et 1 an	Durée entre 1 an et 5 ans	Durée > 5 ans
Créances sur la clientèle (prêts)	4 237	11 857	50 391	60 609
Créances sur les établissements de crédit	81 750	45 945	161 900	
Titres de placement			600	29 964
Intérêts courus sur titres		118		
Autres actifs				
Cautions et dépôts de garantie				196
Clients divers	370			
Comptes de régularisation	142			
Charges constatées d'avance	135			
	86 634	57 920	212 891	90 769

Les créances sur les établissements de crédit sont composées d'un compte à vue rémunéré et de dépôts à terme. Ces créances ont diminué de 7 % en un an car les placements à terme arrivés à échéance en 2016 n'ont pu être renouvelés.

Dettes	Durée < 3 mois	Durée entre 3 mois et 1 an	Durée entre 1 an et 5 ans	Durée > 5 ans
Dettes envers les établissements de crédit	13 884	14 158	177 283	
Bons de caisse			92	
Dépôts à terme	6 380	12 050	56 628	27 706
Dépôts de garantie	31	695	575	934
Livrets	78 489			
Comptes ordinaires	2 466			
Intérêts courus et autres sommes dues	22 074			
Créditeurs divers	4 982			
Comptes de régularisation	73			
	128 378	26 903	234 577	28 640

Le poste intérêts courus et autres sommes dues à moins de 3 mois comptabilise essentiellement les produits d'épargne arrivés à échéance et en attente de remboursement ou de remplacement. Les livrets Nef créés en 2016 sont positionnés en dettes à court terme mais présentent en réalité une stabilité bien supérieure.

6. PORTEFEUILLE TITRES

Titres détenus	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Titres d'investissements	3 064	13 148		16 212
Titres de placement	2 656	12 796		15 452
Dépréciation des titres	900	158	161	897
Valeur nette totale	4 820	25 786	-161	30 767

Une politique de diversification des placements a été initiée en 2016 pour pallier la diminution des placements interbancaires. Les titres d'investissement sont destinés à être conservés jusqu'à leur échéance, ils comprennent des emprunts d'Etats européens (France, Italie et Espagne) et des obligations de sociétés cotées. Les titres de placement peuvent être revendus avant leur échéance, ils comprennent notamment des fonds de créances : les fonds *Sens* et Féfisol qui étaient déjà présents en 2015 et "Predirec ENR 2030" - souscrit en 2016 – qui est un fonds dédié aux énergies renouvelables.

7. FILIALES, PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIÉES

Informations financières Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avoirs fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
➤ Filiales	50 % au moins détenu par la Société Financière									
Nef Capital Patient	125	—	99,8 %	125	—	—	—	—	—	—
SCI Côté Marguerite	5	—	99,5 %	5	—	585	—	771	— 76	—
Nef Investissement (ex NCEM)	403	—	96 %	889	—	203	—	341	— 74	—
Nef - Gestion	24	0	50 %	12	—	544	—	107	— 218	—
Bâti Cités	4	—	50 %	2	—	—	—	—	—	—
Cocagne - SAS Coop	4	—	50 %	2	—	—	—	—	—	—
➤ Participations	Entre 10 et 50 % détenu par la Société Financière									
Terre de Liens Gestion	8	— 3	45 %	3	—	—	—	5	3	—
SCI Carré de soie	10	— 707	37 %	4	—	1 766	—	2 243	— 86	—
Énergie Partagée	12	— 11	33 %	4	—	—	—	23	6	—
TAMA	300	—	31 %	93	—	23	—	5	— 25	—
SEFEA	4 403	— 209	13 %	575	—	1 500	—	799	— 232	—
➤ Autres participations	Inférieures à 10 %									
				2 584	2 575	—	—	—	—	—

➡ Compte tenu de la date d'établissement des comptes annuels, certaines informations figurant dans le tableau ont trait à l'exercice 2015.

➤ **Nef Capital Patient** est une société de capital risque créée en 2015, elle a pour objet de prendre des participations dans des entreprises clientes ou non de la Nef. Elle est gérée par Nef Investissement et la perte de 2016 est due aux frais de gestion.

➤ **La SCI Côté Marguerite** a été créée pour faciliter la gestion des locaux de la Nef. Les pertes réalisées en 2016 sont dues au fait que certains locaux du siège social destinés à la location ne sont que partiellement loués (salles de réunions) et que l'un des lots est resté vacant pendant plusieurs mois. Le résultat comptable de cette société est comptabilisé en charge dans les comptes de la société financière.

➤ **Nef Investissement** est une filiale de la Nef créée en 2007 pour gérer des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR) destinés à souscrire au capital d'entreprises travaillant dans les secteurs d'activité traditionnellement soutenus par la Nef. Son lancement a été très perturbé par la crise économique de 2008 et ses résultats déficitaires ont nécessité plusieurs opérations de recapitalisation qui expliquent les dépréciations très importantes comptabilisées sur cette participation.

➤ **Nef-Gestion** a été créée fin 2010 pour faciliter le montage de projets complexes tels que les Offres au Public de Titres Financiers (OPTF) ou toute autre opération d'ingénierie financière ou de conseil. La société a accumulé des pertes qui ont conduit à provisionner entièrement son capital et une grande partie du compte courant détenu par la Nef. Il a été décidé en 2016 de mettre son activité en sommeil.

➤ **Bâti Cités** est une SAS coopérative créée fin 2011 pour gérer un fonds d'investissement dédié à l'éco-construction. Le fonds n'ayant pas pu voir le jour, la société de gestion a vocation à être dissoute.

➤ **SAS Coopérative Cocagne** a été créée pour gérer un fonds d'investissement dédié au développement des Jardins de Cocagne, organisme bien connu qui a une importante activité en faveur de la réinsertion.

➤ **Terre de Liens Gestion** est une SARL commanditée pour gérer les actifs de la "Foncière Terre de Liens", société en commandite par actions qui recueille des investissements solidaires au profit de projets ruraux liés à l'agriculture biologique ou biodynamique.

➤ **La SCI Carré de Soie** a été créée pour construire le bâtiment qui abrite les locaux administratifs de la Nef à Vaulx-en-Velin. La Nef détient un nombre de parts proportionnel à la surface qu'elle utilise (environ 1/3). Les comptes courants apportés ont servi à l'achat du terrain ainsi qu'aux études préliminaires de faisabilité et à la conception du bâtiment.

➤ **Énergie Partagée** est une SAS Coopérative commanditée d'Énergie Partagée Investissement (Commandite par actions) dont la vocation est de collecter du capital auprès du public et d'investir dans des projets d'énergies renouvelables.

➤ **TAMA** (Coopérative Européenne) créée en 2013 a pour objet la promotion et le développement en Europe de projets citoyens de l'économie solidaire en stimulant l'investissement direct en temps et en argent des citoyens et des réseaux de la société civile. Les pertes des 1^{ers} exercices ont conduit à comptabiliser une dépréciation.

➤ **SEFEA** (Société Européenne de Finances Éthiques et Alternatives) regroupe plusieurs intervenants majeurs dans la finance éthique en Europe.

En application des dispositions de l'article 1000 du règlement 99-07 du comité de la réglementation comptable, la Nef n'établit pas de comptes consolidés dès lors que l'actif net de l'ensemble de ses filiales ne présente pas de caractère significatif par rapport à ses comptes individuels (moins de 1 % des fonds propres).

8. PRÊTS PARTICIPATIFS

Titres	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Bretagne Atelier	105			105
Mylittlebigcompany		20		20
Websourd	100			100
Ethiquable	239		46	192
Scopelec	83		16	67
Ecossimo	21		2	18
Enercoop SCIC SA		200		200

9. CAPITAUX PROPRES

→ Le capital de la Société Financière de la Nef, qui s'élevait à 37 682 220 € au 31/12/2015, a été porté à **39 951 450 €** au 31/12/2016, soit une augmentation de **6 %**. Fin 2016, le capital est détenu par **37 979 sociétaires**.

→ Le résultat déficitaire de 2015 s'élevant à **- 1 017 411,54 €** a été affecté au compte de report à nouveau.

10. OPÉRATIONS AVEC LE RÉSEAU

Les comptes de la Société Financière de la Nef entrent dans le périmètre de consolidation du Crédit Coopératif (92000 Nanterre) qui garanti sa liquidité. En contrepartie de la collecte de ressources dont il bénéficie au titre des comptes sur livret et des comptes chèques "Nef-Crédit Coopératif", le Crédit Coopératif consent à la Société Financière de la Nef l'ouverture de lignes de crédit dont les montants évoluent semestriellement en fonction de l'encours moyen de la collecte.

L'évolution de ces lignes a été la suivante au cours du dernier exercice :

Lignes de refinancement	Montant des autorisations (ou "droits de tirage") au 31 décembre		
	2016	2015	Évolution
Comptes sur livret Nef-Crédit Coopératif	158 840	156 090	2 %
Utilisation moyenne dans l'année	70 %	93 %	
Comptes chèques Nef-Crédit Coopératif	158 790	135 580	17 %
Utilisation moyenne dans l'année	98 %	94 %	

→ La Nef ayant commercialisé son propre livret et envisageant de lancer son propre compte courant, un protocole a été signé avec le Crédit Coopératif en 2016 qui organise la fin progressive de ces deux lignes de refinancement sur une période de 4 ans.

Prêts et placements de trésorerie	31/12/2016	31/12/2015	Évolution
Dépôts à terme au Crédit Coopératif	70 500	97 500	- 28 %
Dépôts à terme à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	150 845	183 845	- 18 %
Dépôt à vue à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	60 391	24 795	144 %
Dépôts à vue chez Natixis	1 756	-	-
	281 736	306 140	- 8 %

→ La conjoncture des taux d'intérêts nous a conduits à ne pas renouveler des dépôts à terme arrivés à échéance. La rémunération de ces placements a pendant de nombreuses années assuré un complément de revenus indispensable à notre activité de crédit aux entreprises. Une diversification vers des placements obligataires et des fonds de prêts a été entreprise (voir plus haut en rubrique 6 – portefeuille titres).

Un compte a été ouvert chez Natixis sur lequel transigent les flux financiers des épargnants.

Prêts subordonnés	31/12/2016	31/12/2015
Fonds de garantie mutuelle : "la Garantie Solidaire"	76	76

→ Ce fonds garantit des prêts accordés par la Nef notamment en faveur des créations d'entreprises ; 271 prêts pour un montant de 11 M€ ont ainsi été garantis grâce au soutien des donateurs de l'association La NEF.



11. INTÉRÊTS COURUS OU ÉCHUS À PAYER OU À RECEVOIR

➤ Intérêts courus à payer sur dépôt à terme	1 261
➤ Intérêts courus à recevoir	
Sur prêts de trésorerie	15
Sur prêts d'équipement	416
Sur prêts immobiliers	9
Sur prêts douteux	11
Dépréciation des intérêts courus douteux	- 11
Total des intérêts courus à recevoir	440
➤ Intérêts comptabilisés d'avance	9

12. HORS BILAN : ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

➡ Se reporter au tableau figurant sous le BILAN, page 29.

13. EFFECTIFS SALARIÉS

➤ Effectifs en équivalent temps plein	2 016	2015
Nombre moyen de salariés pendant l'année	83	71
Effectif en fin d'année	89	76

14. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

Rémunération brute globale des membres du Directoire	293 K€
Jetons de présence	Néant
Dédommagement versé au Conseil de Surveillance	23 K€
Honoraires du Commissaire aux comptes	33 K€
Moyenne des sommes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées	75 K€

➡ L'entreprise répond aux conditions de rémunération imposées pour bénéficier de l'agrément d'Entreprise Solidaire.*

* Code du travail : "Art.D. 3332-21-2.- Au sein des entreprises solidaires définies au troisième alinéa de l'article L. 3332-17-1, la moyenne des sommes versées [] aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, cinq fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance" [88 K€ en 2016].

15. AVANCES ET CRÉDITS AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

➤ Personnes concernées directement ou indirectement	Encours fin 2016	Encours fin 2015	% des fonds propres
Jean Rémy	4	5	0,01 %
Jean-Luc Seigniez (+ GAEC Champs libre + Pôle Viandes locales)	541	601	1,35 %
Jean-Pierre Caron	0	3	0,00 %
Cécile Galoselva (Etic, SCI Lyon...)	1 094	537	2,74 %

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

		2012	2013	2014	2015	2016
1 > Capital						
A	Capital social	28 613 610	31 824 660	34 886 550	37 682 220	39 951 450
B	Nombre de parts existantes	953 787	1 060 822	1 162 885	1 256 074	1 331 715
2 > Opérations et résultat de l'exercice						
A	Chiffre d'affaires hors taxes	11 451 755	12 191 192	12 949 108	12 621 513	11 749 697
B	Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	1 566 305	1 098 946	1 102 739	769 000	- 588 061
C	Impôt sur les bénéfices	281 529	215 507	205 900	- 220 279	-
D	Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
E	Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	621 729	420 588	514 764	- 1 017 412	- 1 422 083
F	Résultat distribué	165 868	122 814	137 536	-	-
3 > Résultat par part de capital						
A	Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	1,64	1,03	0,95	0,61	- 0,44
B	Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	0,65	0,40	0,44	- 0,81	- 1,07
C	Dividende attribué à chaque part de type "A"	0,00	0,00	0,00	-	-
D	Dividende attribué à chaque part de type "B" *	0,45	0,30	0,30	-	-
E	Dividende attribué à chaque part de type "G" *	0,60	0,45	0,45	-	-
4 > Personnel						
A	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	57	61	62	71	83
B	Montant de la masse salariale	2 019 247	2 199 645	2 343 032	2 669 795	3 168 378
C	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales ...)	866 876	1 041 675	1 052 213	1 203 407	1 342 417

*Les montants indiqués aux points 3 C-D et E correspondent à l'intérêt versé sur une part détenue pendant une année entière ; pour les parts souscrites ou remboursées en cours d'année, le calcul de l'intérêt est effectué prorata temporis. Les chiffres concernant les distributions de dividendes au titre de 2015 sont indiqués sous réserve de validation par l'Assemblée Générale.

RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE ET LE CONTRÔLE INTERNE

ETIENNE JAVELLE,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

JEAN-LUC SEIGNEZ,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

NADIA IKHELEF,
DIRECTRICE AUDIT INTERNE & CONTRÔLE PERMANENT

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le président du Conseil de Surveillance est élu par les membres du Conseil. Il a pour rôle de garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de la coopérative afin que chaque personne concernée puisse y exercer pleinement son rôle selon ses responsabilités.

Chacun des membres du Conseil reçoit préalablement à chaque réunion un rapport rédigé par le Directoire sur l'activité récente de la coopérative, accompagné de tableaux statistiques et de suivi budgétaire et, le cas échéant, des arrêtés de comptes trimestriels. Sont également joints aux convocations ou mis à disposition sur l'intranet du Conseil les procès verbaux des séances des Comités de crédits chargés de l'attribution des crédits ainsi que la liste des sociétaires ayant rejoint la coopérative depuis la précédente séance, et, en fin d'année, le budget prévisionnel de l'année suivante.

Au début de chaque année, une séance à laquelle est convoqué le Commissaire aux Comptes est dédiée à l'examen des comptes annuels. Chaque réunion formelle du Conseil de Surveillance fait l'objet d'un procès verbal dans lequel sont notées les décisions prises et les éventuelles positions contradictoires exprimées par les membres du Conseil. Ce procès-verbal est soumis à l'approbation du Conseil lors de la séance suivante. Sur la base de ce document, un compte-rendu est diffusé aux sociétaires actifs.

Pendant l'exercice 2016, le Conseil de Surveillance s'est réuni à sept reprises.

Les membres du Directoire ont participé à chaque séance ainsi qu'un représentant du Comité d'Éthique et deux représentants du Comité d'entreprise, élus pour 4 ans par la Délégation Unique du Personnel. Deux nouveaux membres ont été élus par l'Assemblée Générale du 21 mai 2016 : Mme Elsa Costanzo en remplacement de M. Benoist Deschamps, démissionnaire et BIOCOOP SA représentée par M. Orion Porta. Mme Sylvie Coudret a présenté sa démission le 26 novembre 2016.

Le Conseil de Surveillance dispose d'un Comité d'Audit constitué par deux de ses membres : Jean-Pierre Caron et Jean Rémy. Son rôle est de constituer une interface entre les audits externes et le Conseil de Surveillance. Il se prononce sur la qualité du contrôle interne et dégage, pour le compte du Conseil de Surveillance, une vision synthétique des différents documents liés aux audits. Ce comité se rapproche en tant que de besoin du Commissaire aux Comptes, du Secrétaire Général et d'un représentant du Crédit Coopératif. Jean-Pierre Caron a présenté début 2016 le rapport du Comité sur l'exercice précédent qui a porté essentiellement sur le suivi des audits ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), Crédit Coopératif et BPCE, ainsi que sur les risques de non-conformité et la filière risques.

Le Conseil de Surveillance s'est adjoint d'un Comité d'Éthique en vue d'approfondir les questions éthiques en relation avec l'activité. Le fonctionnement du Comité d'Éthique fait l'objet d'un rapport spécifique dans le rapport annuel. Le Comité d'Éthique n'est pas une instance de décision, mais un espace de réflexion. Son existence se fonde sur l'idée qu'aucune organisation ne peut, en soi, être éthique.

La seule chose qu'une organisation puisse faire dans cette direction est de rendre possible l'expression et la mise en œuvre de l'éthique propre aux individus.



L'ensemble des éléments dont dispose le Conseil lui permet de porter **une appréciation positive** sur le gouvernement de l'entreprise.

Le Conseil peut créer autant que nécessaire des commissions chargées d'étudier des thèmes particuliers ; depuis plusieurs années, deux commissions étudient respectivement la transformation de la Nef en banque et l'évolution de la vie coopérative.



Le service Audit Interne et Contrôle Permanent

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Une convention régissant le dispositif de contrôle interne signée avec le Crédit Coopératif fixe les modalités du contrôle tant périodique (notamment réalisé par le Crédit Coopératif) que permanent (assuré par la Direction de l'Audit Interne et du Contrôle Permanent de la Nef).

Dans la pratique, cette convention donne un droit de regard important au Crédit Coopératif sur les engagements de la Nef et se concrétise par un programme de reporting régulier des données comptables et prudentielles.

Définition du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur à la Nef ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que des comportements des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'objectif principal du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, y compris les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout dispositif de contrôle, il ne saurait fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés, mais il concourt grandement à les identifier pour pouvoir les maîtriser.

Grands chantiers de l'année sur le contrôle interne et la maîtrise des risques

➤ Risques de crédits

- **Analyse**
Toute demande de crédit est formalisée sur la base d'un dossier type adapté à chaque nature de clientèle. Les études de financement sont structurées à partir de grilles d'analyse reprenant les éléments comptables, financiers et d'appréciation sur la qualité de l'emprunteur, appréhendés par les équipes commerciales au travers des entretiens qu'elles mènent avec leurs clients. Cette approche est complétée par des informations externes et internes.
- **Décisions et délégations**
Les procédures permettant l'octroi d'un crédit laissent une place grandissante à la décision décentralisée. En contrepartie, les systèmes de contrôle à posteriori sont renforcés au niveau des équipes du siège (Engagements, Risques, Contrôle Permanent).
- **Notation**
Le système de notation interne se compose de trois critères : une note de 1 à 5 évalue la qualité financière du dossier, un pourcentage mesure le risque pris et une note de A à C évalue un agrégat de critères non financiers. La notation interne est complétée systématiquement par une consultation des informations disponibles auprès de la Banque de France (notamment de la cote BDF).
- **Surveillance des encours**
Chaque délégation régionale réalise un point régulier sur la maîtrise des risques de ses engagements en s'appuyant sur des indicateurs d'alertes et sur sa connaissance de l'évolution de la situation financière des contreparties. Les plus gros engagements font l'objet d'une revue systématique qui est présentée régulièrement en Comité des Risques et au Conseil de Surveillance.
- **Gestion des clients douteux/contentieux**
Les incidents de paiement et les informations défavorables sur les clients sont suivis au jour le jour par le service recouvrement amiable et contentieux qui décide du déclassement en client "douteux" conformément à la réglementation et calcule le montant de la dépréciation à enregistrer. Chaque trimestre, le comité opérationnel des risques se réunit pour contrôler et valider les déclassements et les dépréciations.





➤ Autres risques financiers

- Le ratio de liquidité à court terme (LCR) est calculé chaque mois et le ratio de liquidité à long terme (NFSR) chaque trimestre.
- Le risque de taux est calculé en simulant l'effet d'une fluctuation des taux d'intérêts sur le résultat de la société.
- Le ratio de solvabilité est calculé chaque trimestre lors de des arrêtés comptables à l'aide d'une application commune au groupe BPCE.

➤ Risques opérationnels

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif associant prévention et contrôle. En 2016, ce dispositif s'est étoffé afin d'intégrer les nouvelles activités de la Nef, et les contrôles associés à ces nouvelles activités. La migration informatique a notamment permis d'améliorer les procédures de suivi de la clientèle et de lutte contre le blanchiment. Ce dispositif implique tous les acteurs de l'entreprise et tout particulièrement les Directions opérationnelles.

Le dispositif s'appuie sur la méthodologie du Groupe BPCE reposant, d'une part, sur un référentiel des normes et méthodes et, d'autre part, sur l'outil de gestion spécifique, PARO (Pilotage Analyse Risques Opérationnels). Le référentiel décline les normes applicables en matière de collecte d'incidents et pertes ainsi qu'en matière d'évaluation des risques opérationnels et de leur niveau de maîtrise.

En 2016, la Nef a amorcé un travail de mise à jour de sa cartographie des risques. Ces travaux se poursuivront en 2017 afin d'intégrer dans cette cartographie les risques liés au projet de transformation de la Nef et à l'élargissement de son périmètre d'activités. En parallèle, le plan de contrôle permanent 2017, validé par le Directoire en fin d'année 2016, sera déployé par les Directions opérationnelles à partir du 1^{er} trimestre 2017.

Afin de renforcer ce dispositif, la Nef s'est dotée d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI), qui est un cadre de référence regroupant des éléments stratégiques en matière de sécurité des systèmes d'information (directives, procédures, codes de conduite, règles organisationnelles et techniques). En 2017, la Nef demandera à ses prestataires d'appliquer cette politique qui vise, entre autres, à garantir la sécurité et la protection des données clients.

En matière de poursuite d'activité, la Nef a procédé à la mise à jour de son Plan d'Urgence et de Poursuite d'Activité en 2016.

➤ Risques de non-conformité

Il se définit comme "le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières".

Le dispositif de maîtrise du risque de non-conformité s'appuie sur une veille réglementaire permanente, la tenue d'un Comité d'agrément des nouveaux produits et nouvelles activités et des transformations significatives des activités et produits existants.

Par ailleurs, toute nouvelle documentation commerciale à destination des clients est soumise à relecture et validation du service conformité.

Un reporting des risques de non-conformité à l'organe associant est réalisé chaque semestre.

En 2016, 21 collaborateurs, responsables de service ou d'activité, ont reçu une formation relative à la conformité, visant notamment à les sensibiliser à l'éthique et au respect des règles de déontologie.



Le service Back Office Épargne et Flux

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Financière de la Nef, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme indiqué en note 1.1. de l'annexe, votre société constitue, pour couvrir les risques inhérents à son activité de crédit, des provisions qui sont évaluées ligne à ligne et inscrites en diminution de l'actif. Nous nous sommes assurés par sondage de la pertinence des estimations retenues pour ces provisions individuelles. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations et des évaluations qui en résultent ;
- plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

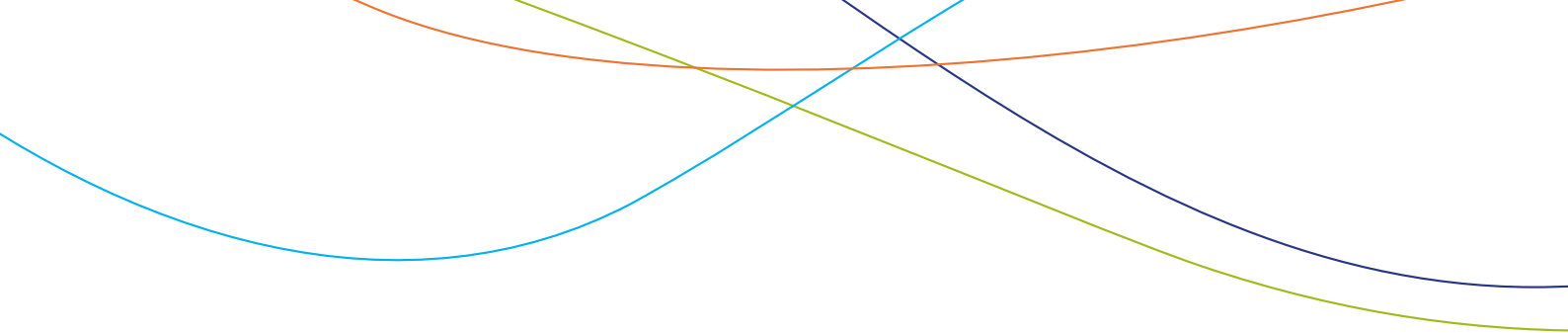
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 24 mars 2017

EXPONENS
Pascal BOURHIS,
Associé



RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à ce même article et relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 24 mars 2017

EXPONENS
Pascal BOURHIS,
Associé

N'oubliez pas !



VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER

la liste détaillée des projets
financés par la Nef
et ce Rapport Annuel 2016
sur le site Internet de la Nef !

www.lanef.com

Rejoignez-nous aussi sur **f** et **t**

Les termes "banque éthique" et/ou "banque" dans l'ensemble des rapports et des communications de la Nef sont à comprendre comme un concept définissant une manière de faire de la banque, et non comme une définition actuelle de notre établissement. La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

Photo des salariés de la Nef en décembre 2016.

Conception • CIA - 04 81 09 05 26 • Crédits photographiques : Nicolas Robin @ la Nef • Photos couverture, emprunteurs de la Nef : @ Quénéa Energies Renouvelables, SCI Suscinio, Jean-Baptiste Fumery, Fabrice Métauer, Les Sabots d'Argile • Imprimé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages et leurs déchets, support papier 100 % recyclé et labellisé FSC. • Impression • Rivet Presse Édition, certifiée Imprim'vert et FSC - Mars 2017





Social

Ecologie

Culturel



La Nef
Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts - CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél : 04 72 69 08 60
Courriel : lanef@lanef.com

www.lanef.com
Rejoignez-nous sur [f](#) et [t](#)

